

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

Rapport retraçant les actions de développement

social urbain concernant l'exercice 2011

Dans le cadre de la loi 2007-1822 du 24 décembre 2007 - article 139, les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2011, la ville de Rouen a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de **2.339.839 €**. Cette somme a permis de financer des actions relevant du développement social urbain.

Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2011 dans ce domaine.

SOMMAIRE

I – La direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, acteur majeur de la mise en œuvre des actions en matière de développement social urbain p2

II – Une prise en considération transversale du développement social urbain au sein des services de la Ville p 16

I – La direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, acteur majeur de la mise en oeuvre des actions en matière de développement social urbain

La Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale est constituée du C.C.A.S. (Etablissement public autonome), de services créés ou précédemment rattachés à d'autres directions municipales, et au Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville (GIP/GPV).

Elle réunit 6 services opérationnels dont la vocation est de rendre un service au public, spécifiquement aux Rouennais :

- Service Cohésion Territoriale
- Service Logement
- Service Action et Insertion Sociales
- Service Personnes Agées
- Service emploi et Insertion Professionnelle
- Mission en faveur des Ainés

Elle bénéficie de services fonctionnels dits « Moyens Généraux » qui constituent l'unité administrative et technique de la direction. Leur vocation est d'être au service des missions opérationnelles et de leur permettre de mener leurs actions dans les meilleures conditions possibles.

Une convention fixe les dispositions relatives aux concours apportés par la Ville au C.C.A.S. et réciproquement. Elle recense les domaines concernés et fixe les modalités d'intervention de chacun.

Les principaux objectifs opérationnels de la direction sont les suivants :

- Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité en favorisant leur insertion sociale
- Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion sociale
- Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle
- Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun
- Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté
- Favoriser la création de liens sociaux
- Elaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur des personnes âgées – autonomie – liens intergénérationnels

L'année 2011 est marquée par l'aggravation de la crise économique qui marque de façon significative l'action sociale de la municipalité : augmentation et complexité des situations à résoudre, éloignement de certaines administrations, voire désengagement.

La Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale reste pour tous les Rouennais et plus spécifiquement pour les plus en difficultés, un interlocuteur de proximité.

Cette direction oeuvre donc très fortement en matière de développement social urbain à travers les différentes actions qu'elle met en oeuvre, en direction des territoires les plus fragiles de la Ville (les Hauts de Rouen et Grammont en particulier) et des habitants les plus vulnérables.

Les missions développées par la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, se déclinent de la façon suivante:

A- Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité en favorisant leur insertion sociale

a. Les Unités de Travail Social

Quatre Unités de Travail Social sont réparties sur le territoire. Dans chacune, une équipe de professionnels assure l'accueil et l'aide aux Rouennais en difficulté et mène un travail d'accompagnement favorisant l'accès aux droits et à l'autonomie. Le travail se fait en collaboration avec les partenaires de l'action sociale intervenant sur la commune.

L'aide facultative attribuée : 143 676,84 € à 848 ménages aidés. L'aide alimentaire d'urgence : 8% (51 203 €) en complément des inscriptions à la Banque Alimentaire et de la distribution de chèque accompagnement personnalisé. Aide au logement : 70 % alloués soit 100 890,59 €.

Sur 1 715 bénéficiaires du R.S.A. accompagnés, dans le cadre de la convention R.S.A. avec le Département, 291 personnes bénéficiaient d'une domiciliation. Ceci est une illustration des difficultés d'insertion des personnes orientées vers nos services.

b. La domiciliation

Pour les personnes en situation de rupture, la domiciliation est une réponse qui constitue la première étape pour l'accès aux droits. L'activité a doublé en un an : 874 personnes ont été domiciliées au C.C.A.S. avec une file active permanente d'environ 500 personnes, soit 7 104 passages pour récupérer le courrier.

c. Les Accueils de jour

Les accueils de jour jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des plus exclus de la commune. La répartition des accueils pour l'année 2011 s'est faite comme suit :

- La Chaloupe a accueilli 759 personnes et servi 8 728 repas
- L'Escale a accueilli 227 personnes et servi 3 121 repas
- La Pause a servi 12 290 repas.

On constate une augmentation du nombre de personnes à la rue et en squat, sans ressources et de sexe féminin. De plus, de nombreuses personnes présentent des troubles du comportement.

Les accueils de jour sont impliqués dans le fonctionnement du Service Intégré d'accueil et d'orientation pour l'accès à l'hébergement ou le logement.

Des animations autour de l'alimentation sont organisées régulièrement à La Chaloupe et à l'Escale. En 2011, la mise en place des rencontres citoyennes sur les thèmes de l'accès à la culture, du droit de vote, des addictions atteste de la volonté des professionnels à dépasser les logiques d'assistance pour promouvoir des actions favorisant l'expression des droits et des devoirs, et à générer des liens sociaux.

d. L'Unité d'Insertion par le Logement

La Passerelle accueille à titre temporaire, pour une durée de 6 mois renouvelable, à la demande d'un travailleur social, des personnes ayant des difficultés à accéder au logement autonome. 37 ménages ont été hébergés. Sur 17 ménages sortis en 2011, 11 ont accédé à un logement autonome.

L'Atelier est un lieu d'échanges et de valorisation principalement pour les bénéficiaires du R.S.A, construit sur une activité de restauration de meubles. La fréquentation moyenne journalière est de 37 personnes. 450 meubles ont été restaurés et emportés par les bénéficiaires L'Atelier organise tout au long de l'année des sorties qui contribuent à l'accompagnement social des personnes.

B- Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion sociale

Assurer la mise en œuvre du volet social du GPV :

Depuis 2010, le volet social du GPV a été transféré au service Cohésion Territoriale, d'où le rattachement de la chargée de mission développement social du GIP au service à compter du 1er janvier et le recrutement du chef de projet développement social en juin. En 2011 le travail réalisé a porté sur l'élaboration de la programmation annuelle du CUCS. La mission s'est centrée sur un soutien aux porteurs pour l'élaboration de leurs projets et dossiers. Ainsi, tous les porteurs de projets ont été reçus individuellement à deux reprises dans l'année, conjointement par le chef de projet et le Délégué du Préfet afin de procéder à un bilan d'étape des actions conduites et d'examiner les perspectives envisagées.

Dans le cadre du CUCS, un fonds d'animations locales a été créé afin d'apporter des solutions de financements aux porteurs de projets en cours d'année répondant à la mise en place de projets à caractère non pérenne plutôt de type évènementiel.

Par ailleurs, en prévision du lancement de la programmation CUCS 2012, la production - diffusion d'une lettre de cadrage, élaborée conjointement Ville/État, a conforté la logique qui s'instaure d'un retour sur les fondamentaux du dispositif CUCS.

Dans le cadre de la convention qui lie l'Etat et la Ville sur le volet accompagnement social des projets ANRU, l'arrivée du chef de projet coïncide avec la mise en place d'une organisation et d'une structuration d'une démarche projet sur les territoires du GPV. Il s'agit là d'une démarche globale contribuant à la mise en dynamique des différents acteurs intervenant sur ces territoires en matière de développement social. La démarche, intitulée Projet Social de Territoires, a été validée en début d'année 2011 en Conseil d'Adjoints et a été déclinée de manière opérationnelle à partir de juin 2011.

La transparence jouée par la Ville sur la co construction de la démarche projet a apaisé la relative méfiance portée par les acteurs associatifs à l'égard de la Ville quant aux conséquences de la dissolution à venir du GIP GPV.

Le service a également poursuivi le travail partenarial sur les territoires, renforcé les liens avec les autres services de la Ville (DVA, DVS, DTE), avec les Délégués du Préfet, et en direction de secteurs qui étaient jusqu'ici peu mobilisés et qui sont désormais sollicités (ex: clubs sportifs en liens avec la DVS, associations de jeunes en lien avec la DTE).

Le service Cohésion Territoriale a continué en 2011 à assurer la coordination et l'animation du Collectif Animation des Hauts de Rouen. Il a, par ailleurs, contribué très activement à certains travaux du Collectif (ex: groupe femmes), ou apporté un soutien méthodologique (ex: groupe parentalité) et fait le relais avec d'autres services de la Ville (ex: DMP) pour faciliter la concrétisation des projets du Collectif.

Par ailleurs, le service a fortement contribué, aux côtés de la Direction du Développement Culturel à l'organisation des rencontres des mémoires urbaines (événement concluant et valorisant les travaux de mémoire effectués dans le cadre du GPV) programmées en avril 2011.

Le service Cohésion Territoriale a été sollicité en 2011 pour assurer la coordination de départs en séjours vacances pour des enfants en partenariat avec Ferrero, Jeunesse en Plein Air / PEP 76 et le Lions Club. La mise en lien de différents acteurs (Programme de réussite éducative, Contrat Partenaire Jeunes, AREJ, APMAR, service action et insertion sociale) pour mobiliser et accompagner les familles a permis le départ de 79 enfants, pour lesquels cela a presque toujours représenté un premier départ en vacances.

Tout au long de l'année, le service Cohésion territoriale a mis son expertise des territoires ZUS au service d'autres directions de la Ville, en particulier auprès de la Direction de la Communication dans le cadre de la rédaction du magazine Ma Ville, mais aussi dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité.

Enfin il est à noter la poursuite du partenariat en 2011 avec la Caisse d'Allocations Familiales autour des antennes sociales CAF implantées sur les Hauts de Rouen et Grammont cofinancées par la Ville.

Par ailleurs, le service a instruit et suivi, en lien avec la Direction de la Vie Associative, le cofinancement de 10 postes adultes-relais associatifs implantés sur les territoires ZUS.

C- Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

Le service dispose d'un équipement, la Maison de l'Emploi et de la Formation, implanté sur les Hauts de Rouen depuis fin 1994. Le parc informatique de l'EPN 276 a été augmenté et entièrement renouvelé grâce à la subvention d'investissement prévue dans le cadre de la labellisation. L'Atelier CV dispose d'un logiciel spécifique permettant d'effectuer des requêtes pour pourvoir des offres d'emploi. L'Equipe Emploi Insertion est « service instructeur » des prestations du SPE, du FSL et du FAJ pour les jeunes 16-25 ans: elle a accès aux logiciels de Pôle Emploi et de la Mission Locale par convention annuelle. Le Centre Documentaire maintient une veille quotidienne sur l'ensemble de la thématique emploi-métiers-formation- droits sociaux et droit du travail. Il réalise des accueils individuels, collectifs et des ateliers. Les ressources documentaires et humaines inhérentes à ce service permettent d'envisager une labellisation au titre du Service Public de l'Orientation au sein du réseau de la Cité des Métiers de Haute Normandie.

Des organismes et des permanences sont hébergés à la Maison de l'Emploi et de la Formation: Média Formation et Education et Formation (antennes des Hauts de Rouen), Centre de formation FODENO Rouen, Mission Locale de l'agglomération Rouennaise (antenne CIVIS), PLIE (Emploi Conseil et Insér'action) et Plateforme d'orientation de l'APMAR à compter de juin 2011. Ces partenariats opérationnels et financiers favorisent la réussite des projets et des accompagnements mis en œuvre. Les principales réalisations de l'année sont marquées par des activités/dispositifs permanents et des projets ponctuels ici évoqués pour chacun des deux secteurs.

a. Secteur accueil et accompagnement des publics visant l'emploi et la qualification.

La MEF a réalisé 15169 accueils pour 2000 à 2500 personnes différentes et 6327 accompagnements (pour 48,8 % jeunes de - 26 ans) la baisse d'activité enregistrée peut être attribuée à la montée en charge du contrat d'autonomie, aux nouvelles modalités de suivis mensuels de pôle emploi, aux opérations ANRU du quartier du Châtelet.

100 chances 100 emplois : initié depuis 2006 par l'entreprise SCHNEIDER Electric, ce dispositif d'accompagnement des jeunes vers l'emploi est porté par la MEF. Depuis son démarrage 160 jeunes ont participé à un SAS (action de courte durée, mais permettant aux jeunes de bénéficier d'une formation intensive aux techniques de recherche d'emploi) dont 123 en entrées immédiate. (23% en cours d'accompagnement, 55% de sorties positives, 23% sortis du processus). En 2011, 46 candidats ont été orientés vers l'action et 22 ont effectué un des SAS de sélection. Les difficultés de repérage des publics pouvant avoir un impact sur la qualité des profils, des actions de sensibilisation ont été menées, le réseau des acteurs économiques a été renforcé.

Les Rencontres Emploi/Alternance du 14 avril 2011 :

- 37 acteurs économiques présents
- 2011 offres d'emploi et de formation proposées
- 1392 entretiens réalisés
- 886 jeunes reçus
- 33 jeunes recrutés sur les offres présentées et sur des offres complémentaires

b. Secteur développement et diversification de l'offre d'insertion.

Il s'agit de diffuser des outils d'insertion via les marchés publics, d'encourager les actions portées par les équipes de proximité, d'accompagner la création et le développement du réseau d'entreprises. Dans le cadre de l'ANRU, les opérations de rénovations urbaines sont des supports d'actions d'insertion pertinents. Le SEIP joue un rôle de coordination important dans la promotion de cette offre.

A titre d'exemple, dans le cadre du Plan Local d'Application de la Charte Insertion (PLACI) des Territoires GPV de Rouen : En 2011, l'action de coordination de l'offre d'insertion a permis la réalisation de 28227 heures d'insertion dont 6399 heures pour la construction neuve. La mise en œuvre a également été possible avec 6322 heures de résidentialisation et 15506,34 heures pour la réhabilitation.

En 2012, il conviendra notamment d'organiser le nouveau portage administratif des équipes de proximité.

D- Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun

Le Service Logement est à la disposition de toutes les personnes rencontrant des difficultés dans le domaine du logement. Ainsi, l'accueil, l'écoute, l'analyse, le conseil et l'orientation représentent la mission de base du service.

Le Service dispose d'un contingent de logements (réservés à la Ville auprès des bailleurs sociaux). Le service représente la Ville auprès des commissions d'attributions des bailleurs sociaux afin de permettre l'accès au logement et de garantir la mixité sociale.

Le service participe aux opérations exceptionnelles de relogement comme des démolitions d'immeubles, les sinistres...

a. Assurer l'accueil, l'écoute, l'analyse, le conseil et l'orientation des demandeurs de logement

Très forte hausse de la fréquentation du service en 2011 : +78% de personnes reçues et +67% d'entretiens téléphoniques.

Suivi des dossiers d'expulsions : 387 dossiers traités : +10%

Le public accompagné est de plus en plus en difficulté sociale, morale et financière. L'année 2011 coïncide avec la mise en place du formulaire CERFA de demande de logement social unique.

b. Suivre les candidatures auprès des bailleurs et utiliser le contingent de la ville pour loger des profils ciblés

13 bailleurs sociaux gèrent environ 15 000 logements sur le territoire communal. Le contingent de la Ville est de 1500 logements environ.

Une très forte hausse de gestion des dossiers en 2011 : +81% d'ouvertures de dossiers et +300% de fermetures de dossiers.

Une faible hausse de logements disponibles sur le contingent de la Ville : +20%. (104 logements disponibles dans l'année). En revanche, une augmentation des candidats proposés sur ces logements : +72%

Représentation de la Ville auprès des commissions d'attributions des bailleurs sociaux : 2 206 avis émis en 2011.

Peu de résidences neuves ont été livrées en 2011, le contingent de la Ville a faiblement augmenté. En revanche, le service a proposé de nombreux candidats par logement. Le public à la recherche d'un logement est de plus en plus exigeant, refusant parfois plusieurs propositions et ce quelque soit sa situation. De plus, une partie du patrimoine HLM de la commune est ancienne et située dans des quartiers jugés peu attractifs : les refus sont nombreux.

c. Participer au relogement dans le cadre des démolitions ou réhabilitations lourdes

Comité de suivi de relogement du FOYER DE MIGRANTS STANISLAS : 76 résidents à reloger, participation aux comités de suivis mensuels avec les partenaires.

Comptabilisation et suivi des familles à reloger dans des immeubles neufs (PLUS-CD) conformément aux directives de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), en partenariat avec le GPV.

Gestion de dossiers exceptionnels tels que : 5 sinistres, 2 fermetures d'hôtels, 3 squats...

Mise en place du Comité Technique de relogement des immeubles LODS de la Grand-Mare et participation à l'élaboration de la Charte de Relogement.

L'année 2011 a été marquée par les conséquences des deux incendies des immeubles LODS de la Grand-Mare (relogement de 241 familles). Le partenariat avec le bailleur social IBS a engendré une mobilisation très forte du service logement sur ce dossier.

Un travail de réorganisation interne a permis au service d'absorber ces charges de travail supplémentaires.

E- Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté :

Atelier Santé Ville :

Un réseau composé d'une cinquantaine de partenaires mobilisés au sein des différentes instances et actions.

Après l'internalisation de la mission ASV au sein de la Ville en 2009 (création du poste et recrutement de la coordinatrice en septembre 2009), puis la redynamisation de l'activité tout au long de 2010 avec la réalisation de nombreux événementiels, le deuxième semestre de l'année 2011 a été marqué par la vacance du poste de coordination de l'ASV (de juillet à décembre 2011).

Néanmoins, le programme suivant a pu être réalisé : poursuite des groupes de travail « lutte contre les cafards », « prévention des addictions » et « accès la santé bucco-dentaire » (projet développé avec le chef du projet CUCS), réalisation d'événementiels (relais des journées nationales du sommeil et du pied, Forum santé Grammont « La santé dans tous les sens »), animation d'ateliers santé (« Manger est un jeu d'enfant » en lien avec le CPJ), poursuite des « émissions de santé » sur la radio HDR (programmation de 10 émissions mensuelles en lien avec l'actualité de l'ASV), formation à destination des acteurs de l'ASV répondant à leurs attentes (« Inter-culturalité et santé »).

Faisant suite au recrutement d'une nouvelle coordinatrice en décembre 2011, un Comité Technique de relance a eu lieu le 23 janvier 2012 afin de remobiliser la dynamique partenariale et a démontré le grand intérêt porté par les acteurs de l'ASV pour les actions menées dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé sur les territoires.

La Cyber-base :

2011 représentait sa troisième année pleine de fonctionnement. Sa fréquentation ralentit légèrement (-7 %) sur la consultation internet. Mais le taux d'occupation des ateliers augmente encore (74 %): 10962 accueils en 2011 dont 6386 sur l'espace de libre consultation (taux d'occupation: 64%), 3349 en ateliers, 805 en accueils de groupes constitués ; 50% des usagers sont issus des Hauts de Rouen, 15% hors commune; 63 % sont retraités ou inactifs

On constate une augmentation de la fréquentation par des habitants des Hauts de Rouen au cours de l'année. Les « accueils jeunes » ont représenté 511 visites en 2011.

L'équipe de la Cyberbase a fait évoluer son programme pédagogique au fil de l'année afin de coller au mieux à l'évolution des demandes du public mais se heurte à des contraintes techniques (Faiblesse de la bande passante) qui empêche de faire évoluer l'offre vers l'utilisation des services multimédias en ligne.

L'accompagnement des publics dans les démarches administratives initié en 2010 a connu une forte progression en 2011 (+ 36 % soit 609 accueils).

L'ancrage de la Cyberbase sur le quartier et la Ville a aussi été conforté, notamment à travers des projets partenariaux avec différentes structures: APMAR, APEER, APAJH, CPJ, Maison des Ainés, le Petit Prince, ainsi que la mise en place d'actions de Formation Bureautique pour les acteurs associatifs.

En 2011, la Cyberbase a commencé à être clairement identifiée comme structure ressource en matière de prévention des risques liés à l'usage des réseaux sociaux et d'Internet. Des actions ont été menées dans ce sens avec La Boussole, Le Lycée Saint-Saëns et le CPJ (Internet sans risques). 20 heures d'intervention au total.

La Maison de Justice et du Droit :

La fréquentation semble s'être stabilisée en 2011 (baisse de 9% mais augmentation de 14% en 2010): 7532 accueils en 2011 dont 6376 effectués par les permanents; 66% des usagers sont rouennais, 37% habitent les Hauts de Rouen

Les principales demandes des utilisateurs ont porté sur le droit civil (surtout le droit de la famille), le surendettement, les problèmes liés au logement, à la consommation, au travail, au droit des étrangers.

Les permanences les plus fréquentées sont celles des avocats (384), du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles qui a assuré à partir du 24 février 2011 la permanence en droit des étrangers (259), le Centre de Défense des Consommateurs de la Confédération Syndicale des Familles (129), du délégué du Médiateur de la République (96) et de la HALDE (80).

A noter, toujours l'absence d'un conciliateur de justice. Nous avons fait appel à plusieurs reprises aux médiateurs de la Ville pour résoudre certains conflits de voisinage.

La MJD a organisé ou participé à des actions d'information collectives (intervention auprès de parents dans le cadre des actions sociales de la Caf Grammont, auprès d'élèves du Lycée Blaise Pascal, auprès de jeunes dans le cadre du dispositif Contrats Partenaires Jeunes, accueil de stagiaire P.J.J., S.P.I.P., d'étudiants en droit, Erasmus, et en formation à l'Institut de Développement Social de Canteleu, participation à des forums des métiers du droit et de la justice à l'université de Rouen, au collège Georges Braque, au forum santé Ville sur l'accès aux soins...).

La MJD a aussi réalisé une « rubrique Info-Conso » avec la Radio HDR et la Confédération Syndicale des Familles (centre de défense des consommateurs) sur différents thèmes (le surendettement, le logement étudiant, les soldes, les auto écoles, les locations de vacances, les contrats de téléphonie et d'accès à internet, le démarchage à domicile...).

La MJD participe également au groupe de travail « Accès aux droits » dans le cadre de l'élaboration du Projet social de territoire sur les Hauts de Rouen.

14 permanences ont été tenues au Centre Social Grammont.

La Médiation Sociale:

Nombre de réunions tranquillité publique: Hauts de Rouen (17), Centre ville / rive gauche (7)

Nombre de réunions cellules de veille collèges: 12 (Hauts de Rouen et Rive Gauche), 166 élèves évoqués, 86 situations ont nécessité une intervention de l'équipe (rencontre avec les parents, les enfants, déplacement au domicile...)

Présence sur divers évènements et sur des temps spécifiques : Présence au sein du Pôle culturel Grammont sur le premier trimestre 2011, présence sur Rouen sur Mer en juillet, feu de la Saint Jean, Arts des Hauts, soirées sur la période du Ramadan, réveillon du Nouvel an...

Interventions à la demande des directeurs d'école: 50 (absentéisme, remise de courriers à domicile, problème de comportement de parents, d'enfants...)

Interventions sur des conflits de voisinage: 25 (à la demande des bailleurs, de la MJD, des CMS, de la police, du Cabinet)

L'équipe de médiation a poursuivi son intervention enclenchée en novembre 2010, au sein du Pôle culturel Grammont tout au long du 1er trimestre 2011 suite aux difficultés de fonctionnement depuis l'ouverture du site. L'équipe, après avoir réalisé un travail important de médiation entre le public et les agents, a pu se retirer progressivement, s'appuyant sur le recrutement d'un adulte relais au sein des effectifs de la bibliothèque. Sur tout le reste de l'année, cet équipement a pu fonctionner sereinement.

Pour la première année, l'équipe de médiation a été présente sur le site « Rouen sur mer » suite au constat d'une difficulté de gestion sur place de certains publics dans une période de forte affluence.

Au delà de ces deux aspects propres à l'année 2011, les autres missions de l'équipe ont été poursuivies, à savoir: l'animation des réunions tranquillité publique et la mise en application de certaines décisions, présence et régulation sur différents évènements, intervention en soutien à

certains services par rapport à des publics difficiles (notamment accompagnement de travailleurs sociaux sur certaines visites à domicile), animation de cellules de veille de collèges des Hauts de Rouen et rive gauche et intervention sur certaines situations, présences régulières sur le terrain (passages sur le marché du Châtelet, visites aux commerçants, passage sur les sites sensibles, visites aux commerçants...).

Le travail avec les collèges et les écoles primaires s'est intensifié et développé sur la Rive Gauche avec les collèges C. Claudel et J.Lecanuet, les écoles Cavelier de la Salle et H Balzac.

Les cellules de veille élargies des collèges ont fait l'objet d'un travail de remise à plat enclenché fin 2011 et qui aboutira en 2012 à la signature d'une convention encadrant ces dispositifs partenariaux.

F- Favoriser la création de liens sociaux

-Macadam&Co

Pour sa 4ème édition, le festival « Macadam and Co » a porté une attention particulière à la situation des femmes à la rue.

Ainsi le vendredi 9 septembre 2011 s'est déroulé un Théâtre Forum sur le thème « Être à la rue, elles aussi! ». Les personnes sans domicile fixe ont pu s'exprimer concernant leur quotidien. La journée festive a rassemblé l'ensemble des riverains autour de concerts, d'animations et de stands associatifs. Egalement, fil rouge du festival, l'exposition photo de Marie-Pierre Dieterlé : « C'est quand demain ? », portraits de femmes en errance a été un grand succès.

-Le Réveillon Solidaire

Dans le cadre de Rouen Givrée, la Ville de Rouen a organisé la quatrième édition du Réveillon Solidaire qui s'est déroulée le samedi 24 décembre 2011 à l'Hôtel de Ville. Les associations sociales et solidaires se sont mobilisées pour inviter et accompagner les personnes seules et isolées à venir partager un moment chaleureux et convivial. En 2011, 400 personnes ont participé dont 80 enfants. Il a associé cette année 7 partenaires associatifs mais a aussi mobilisé la solidarité d'une vingtaine d'entreprises et de commerçants. 80 bénévoles Rouennais ont également contribué à la réussite de ce moment de joie pour les plus en difficultés.

-Les chalets solidaires

Egalement, dans le cadre de Rouen Givrée et pour la 4ème année, la DSCS a coordonné les Chalets Solidaires. 18 associations se sont partagées deux chalets au cœur du Marché de Noël.

-Actions Loisirs Vacances

L'objectif est de favoriser l'épanouissement des personnes, de tisser des liens et de créer des envies de changement.

Pour illustrer cet objectif, les accueils de jour, l'Unité d'Insertion par le Logement et les Unités de Travail Social ont proposé 2 actions : un séjour à Saint Jean de Monts et un séjour en Baie de Somme, soit 51 personnes dont 8 enfants.

Les centres sociaux :

La Ville, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général ont engagé depuis plusieurs années un accompagnement concerté des centres sociaux associatifs. Début 2010, une convention cadre entre les trois financeurs et chaque centre social a été signée pour trois ans, ainsi qu'une convention d'objectifs entre la Ville et chaque centre social. Des rencontres avec les centres sociaux sont organisées au moins deux fois par an pour faire le point sur leur activité et situation financière ; ce suivi est adapté en fonction de l'actualité des centres.

En 2011 la Ville de Rouen a accueilli sur son territoire, par la mise à disposition de l'enceinte du centre de loisirs Salomon sur les Hauts de Rouen, les rencontres des centres sociaux de l'agglomération rouennaise dans le cadre du projet Mozaïque piloté par la CAF.

En 2011, la Ville de Rouen a apporté des soutiens exceptionnels aux centres sociaux, en plus des subventions de fonctionnement conséquentes (840 000€)

- 33 500€ au centre social Pernet pour la réalisation de leurs travaux
- mobilisation de 280 000€ sur les crédits d'investissement de la Ville pour réaliser des travaux importants sur le centre de vie sociale Grammont (les travaux qui devaient se dérouler sur le deuxième semestre 2011 ont été retardés et n'ont démarrés qu'en 2012)
- soutiens financiers et logistiques pour différents évènementiels: 50 ans du centre social Grammont, 40 ans du Comité de coordination de la Grand Mare, 40 ans du centre de loisirs du centre social / MJC Grieu.

En fin d'année 2011, la Ville s'est appuyée sur les centres sociaux pour proposer à des enfants fréquentant leurs structures de bénéficier lors des vacances de Noël d'un goûter solidaire proposé par l'Hôtel de Bourgtheroulde dans le cadre de Rouen Givrée. 80 enfants ont bénéficié de ce temps festif de qualité.

Soutien à la prévention spécialisée:

En 2010 un travail important de remise à plat de la prévention spécialisée avait été engagé par le Conseil Général en prévision de la préparation de nouvelles conventions cadres avec les structures chargées de la mise en œuvre de cette mission. Le service Cohésion territoriale avait participé aux différents temps de travail sur le référentiel de la prévention spécialisée puis sur l'élaboration des conventions, des fiches d'orientations et de la méthode d'évaluation. La nouvelle convention cadre passée entre le Département, la Ville et l'AREJ a été signée pour la période 2010-2014. Il a été convenu avec le Département et l'AREJ que le Projet Social de Territoire serait à partir de 2011 une instance privilégiée pour contribuer à travailler sur le positionnement de la prévention spécialisée vis-à-vis des autres acteurs intervenant sur les mêmes territoires. L'AREJ a par ailleurs été mobilisée par le service Cohésion Territoriale dans le cadre du travail d'évaluation et de restructuration des cellules de veille dans les collèges impulsé en fin d'année 2011.

Les relations partenariales avec le centre social Saint Vivien et l'AREJ ont amené le service Cohésion Territoriale à prendre l'initiative d'impulser une mise en réseau des acteurs sociaux du territoire Croix de Pierre / centre ville Rive Droite. Cela a mobilisé, outre le centre social Saint Vivien et l'AREJ , les collègues du service action et insertion sociales (Escale, Chaloupe, UTS), les référents prévention du Département ainsi que le CMS des Capucins. Après plusieurs rencontres, les partenaires ont souhaité orienter leur réflexion sur la problématique des addictions, particulièrement préoccupante sur ce territoire de la Ville. Le groupe a alors été élargi à d'autres partenaires: lycées, Autobus, Toxenville, la Boussole.... Cela a abouti à la proposition d'une formation-action sur le thème des addictions qui a été réalisée en début d'année 2012.

G- Elaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur des personnes âgées – autonomie – liens intergénérationnels

Le service en faveur des personnes âgées du CCAS et la Mission ville en faveur des aînés ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en œuvre la politique municipale, validée. Cette dernière s'organise autour de 4 axes stratégiques :

Axe 1 : Prévenir et lutter contre l'isolement des personnes âgées - Favoriser les échanges intergénérationnels

Le CLIC des Aînés, de par ses missions d'information, d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées a aidé 1480 personnes différentes en 2011 et a mené plus de 11400 entretiens pour répondre aux différentes demandes individuelles. Celles-ci concernaient principalement les services d'aide à domicile et les aides financières mais il faut souligner une augmentation des demandes d'accès aux droits et plus particulièrement des mesures de protection juridique (50 mesures sollicitées), ce qui montre notamment une paupérisation du public âgé. C'est d'ailleurs pourquoi les actions proposées par la mission en faveur des Aînés, qui s'adressent à l'ensemble des aînés Rouennais, portent une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou isolées.

Ainsi, 180 activités gratuites ont été proposées tout au long de l'année dans différents lieux de la Ville dans le but de maintenir, voire développer du lien social entre les personnes tout en répondant à leurs besoins.

Ces actions sont le plus souvent construites en partenariat avec des associations ou institutions.

La sortie solidaire : Les 21 et 22 juin, 120 personnes ont profité d'une journée festive et conviviale autour d'un repas et d'une visite.

Le plan canicule : 912 personnes se sont inscrites. Parmi elles, 78 étaient réellement sans entourage.

Axe 2 : Favoriser la mobilité et les déplacements des personnes âgées

Cet axe n'a pas pu être travaillé en 2011. Il sera un sujet prioritaire pour 2012.

Axe 3 : Accompagner le parcours résidentiel des personnes âgées

Une troisième rencontre débat sur le thème des lieux de vie (différence entre logements foyers et E.H.P.A.D.) a eu lieu en novembre 2011 et a réuni une cinquantaine d'aînés (vivant à domicile ou en résidence) et de professionnels.

LES RESIDENCES DE PERSONNES AGEES :

Les perspectives de fin d'exploitation des résidences du Ruissel et de Gallieni, et le retard pris dans les travaux de la construction de la nouvelle résidence Rose des Sables ont fortement influencés l'activité de ce secteur. Ont du être menés de front, l'accompagnement de chaque résident concerné par un déménagement, le suivi des opérations de travaux, la nécessité quasi journalière de trouver des solutions adaptées et personnalisées. Ce travail a été effectué grâce à une forte mobilisation des professionnels concernés et en concertation avec plusieurs services de la DSCS et directions de la Ville.

Les données relatives à l'activité sont donc à considérer au regard de ce contexte tout à fait particulier.

Un solde Entrées/Sorties de 75 départs pour seulement 41 entrées. 264 résidants fin 2011 (hors pension de famille et jeunes handicapés avec St Filleul) et 339 résidants présents sur l'année (contre 346 en 2010). Les données relatives aux profils des résidents confirment le caractère très social des résidences pour personnes âgées portées par le CCAS et la Ville de Rouen (Niveau de ressources, nombre de personnes isolées, sous protection juridique...).

Au sein des résidences les services offerts, et notamment la restauration, ont vu leur activité diminuer en conséquence (-10%).

ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)

La Pléiade :

Elle assure une prise en charge médicalisée de 80 personnes dont 12 dans un CANTOU pour personnes désorientées.

L'année 2011 a été marquée par le 20^{ème} anniversaire de l'ouverture de la Pléiade. Pour cette occasion, la résidence a organisé une semaine anniversaire du 4 au 8 avril 2011. Durant cette semaine une porte ouverte a permis de découvrir une exposition réalisée par les résidents sur la vie quotidienne de l'institution, ainsi qu'une exposition du personnel sur le thème « On n'a pas tous les jours 20 ans ».

Par ailleurs, le plan de rénovation et de modernisation de la Pléiade a été poursuivi : travaux de restructuration de chambres à deux lits, mise aux normes du système d'incendie et rénovation du jardin. Enfin, il convient de noter le conventionnement avec l'HAD (hospitalisation à domicile) de la Croix Rouge ainsi que la réactivation de la commission d'animation au sein de la structure.

L'UNITE D'AIDE A DOMICILE :

Le service d'aide à domicile intervient essentiellement auprès des résidants des logements foyers gérés par le CCAS. Outre les fonctions d'activités de ménage, les aides à domicile jouent un rôle social important auprès des personnes âgées fragilisées, voire isolées.

En 2011, le service est intervenu auprès de 218 bénéficiaires sur un ensemble de 339 résidants (soit auprès de 64% des résidants) et a réalisé 19481 heures (soit – 5,4% par rapport à 2010). La baisse est sensible à Bonvoisin et au Ruissel (effet des baisses d'activités dans ces résidences). La part des heures financées par l'APA s'accroît encore et représente près de 63 % de l'ensemble (61% en 2010).

Le service a poursuivi la démarche qualité engagée en 2009 et les évolutions de son périmètre et de ses modalités d'interventions sont en réflexion.

Les services à domicile (prestataire et mandataire) ont travaillé à l'élaboration d'un dossier d'agrément qualité.

Axe 4 : « Santé : dépistage et prévention »

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD) :

Sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels, sont assurés auprès :

- De personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes,
- De personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap,
- De personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant une affection mentionnée aux 3^e et 4^e de l'article L. 322-3 du code de sécurité sociale

La capacité du SSIAD est de 77 prises en charge pour les personnes âgées et de 9 places pour les personnes handicapées soit 86 prises en charge au total.

EN 2011 : 247 dossiers traités pour 160 nouvelles demandes et 141 prises en charge pour 136 personnes

- Taux d'activité : 91 % car nombreuses hospitalisations
- Moyenne d'âge : 80 ans pour les PA- 50 ans pour les PH

Cette année est marquée par un déficit atténué par des crédits non reconductibles de l'ARS avec laquelle nous nous attachons à travailler un plan de retour à l'équilibre.

EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER (ESA) :

Le service a pour missions d'accompagner et de soutenir les personnes et leur entourage suite à l'annonce du diagnostic de la maladie, d'évaluer les besoins et de proposer un programme de soins d'accompagnement et de réhabilitation, de mettre en œuvre des activités de réhabilitation et de proposer des aménagements au domicile afin de maintenir au domicile la personne malade, de soutenir les aidants et de mettre en place des relais. Quinze séances de réhabilitation sont donc prises en charge par l'assurance maladie. Il est nécessaire que les patients soient à un stade léger ou modéré de la maladie et ne relèvent pas d'un SSIAD classique.

En 2011 : 134 demandes pour 84 prises en charge

- Moyenne d'âge : 82 ans
- 67 % de Malades d'Alzheimer- 28% de démences vasculaires

Par ailleurs, le programme d'animation à destination des Aînés continue de proposer des conférences ou ateliers sur des thèmes variés de santé.

Les manifestations « Grand Public » : Cinq spectacles ou thés dansants ont été proposés gratuitement.

L'opération colis de noël : près de 8300 coffrets gourmands ont été offerts. 94 % remis aux personnes ciblées et le restant offert lors du Réveillon Solidaire et aux Restos du Cœur. 950 coffrets de toilette ont également été distribués dans les E.H.P.A.D. Rouennaise.

LES MOYENS ET SERVICES FONCTIONNELS DE LA DIRECTION :

A. Les Ressources Humaines

Le personnel de la D.S.C.S. représente 257 Equivalents Temps plein, 213 salariés au CCAS et 44 salariés à la Ville.

Les métiers représentés se répartissent en trois grands domaines :

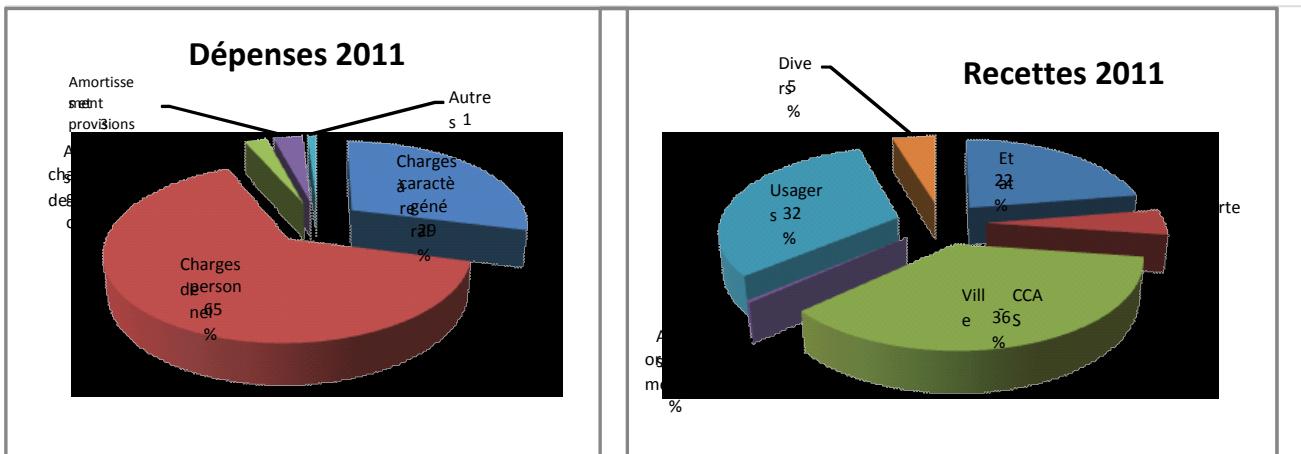
Les métiers de l'Administration et de la Gestion : 39 %

Les métiers de la Santé : 35 %

Les métiers de l'accompagnement social : 26 %.

B. Le budget exécuté de la direction

Le budget de la D.S.C.S. s'élève en dépenses de fonctionnement à 14 381 960 € (comptes administratifs 2011). Il est composé de l'ensemble des budgets du C.C.A.S. (1 budget principal et 13 budgets annexes) et du budget des services relevant directement de la Ville.



Les dépenses d'investissement de la D.S.C.S. s'élèvent à 899 224€.

La subvention de la Ville au CCAS a été de 3 736 880 € en 2011.

Les subventions accordées aux associations du secteur social en 2011:

Participation de la Ville au Contrat Urbain de Cohésion Sociale: 236 000€
 subventions au centres sociaux: 840 000€
 subventions aux associations à caractère social: 265 995€
 subvention prévention spécialisée: 145 000€
 subvention aux associations du secteur personnes âgées: 262 724€
 cofinancement de postes adultes-relais: 13 022€

II – Une prise en considération transversale du développement social urbain au sein des services de la Ville

Si la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale est la direction de la Ville qui œuvre majoritairement en matière de développement social urbain, c'est de façon transversale que cette dimension est prise en considération par les services de la Ville.

Il est à rappeler que la Ville de Rouen a bénéficié d'un Grand Projet de Ville pour ses territoires en zones urbaines sensibles : les Hauts de Rouen et Grammont.

En 2001 la Ville et ses partenaires ont souhaité mettre en place un Groupement d'Intérêt Public pour le Grand Projet de Ville chargé de mettre en œuvre à la fois le volet urbain et le volet social.

Afin de garantir la pérennisation et l'appropriation des missions développées par l'équipe du GIP GPV, les services de la Ville reprennent à leur compte progressivement ces missions.

Cela a été le cas en 2010 du pilotage technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (comme vu dans la partie 1) mais aussi du Programme de Réussite Educative ou encore des actions culturelles qui avaient été portées par le GIP GPV (Arts des Hauts, cinéma en plein air).

Le GIP GPV a continué à assurer certaines missions en 2011, notamment la gestion urbaine de proximité et l'animation d'une équipe projet GPV pluridisciplinaire (regroupant agents municipaux et salariés du GIP GPV). Mais ces missions ont vocation elles aussi à être reprises progressivement d'ici fin 2012 par les services de la Ville.

Cette évolution répond à la volonté municipale que les territoires ZUS de la Ville soient considérés par l'ensemble des services de la Ville comme des territoires à investir et non plus des territoires réservés à certains professionnels. Il s'agit ainsi de contribuer à « banaliser » l'image de ces quartiers et à mieux les intégrer au reste de la Ville tout en maintenant des dispositifs exceptionnels supplémentaires du fait de leur fragilité qui reste avérée.

A- le Programme de Réussite Educative :

Depuis septembre 2009, le Programme de Réussite Educative de Rouen est positionné dans l'organigramme au sein du service Education de la Direction des Temps de l'enfant de la Ville de Rouen. La gestion financière du programme est assurée par le CCAS.

L'équipe dédiée au Programme de réussite éducative a été confrontée à une vacance de poste de plusieurs mois sur les Hauts de Rouen en raison du congé pour maladie de l'une des coordonnatrices PRE.

RAPPEL DES OBJECTIFS 2011 DE LA CONVENTION ACSE

« ... 1/ Poursuivre la progression du taux d'individualisation (46% en moyenne pour l'année 2009/2010)... »

➤ L'approche individualisée des enfants ou l'individualisation des parcours dans le PRE de Rouen est fondamentale et représente 100% d'individualisation pour l'année 2011. Toutes les prises en charge sont construites selon une méthodologie propre au PRE, à savoir :

- *un repérage préalable,*
- *un diagnostic partagé,*
- *une orientation ciblée,*
- *un suivi.*

Toute préconisation est suivie de près par les Coordonnatrices PRE tout au long de la prise en charge dans le PRE. L'individualisation prend la forme d'un parcours personnalisé négocié avec la famille et formalisé par un écrit. Ce parcours peut s'articuler avec du droit commun, d'un suivi personnalisé, d'une entrée dans une action spécifique ou d'une action semi-collective « sur-mesure » (*construites en fonction des problématiques identifiées*).

Ces actions d'accompagnement mises en place, sont coordonnées par le PRE tant sur le plan du fonctionnement global de l'action (calendrier, recherche de l'opérateur, passation de la commande, ...) que sur le suivi des enfants et des familles (validation des groupes de besoin, contractualisation avec la famille et les enfants, supervision avec l'opérateur,...).

« ... 2/ Concentrer les moyens sur les quartiers prioritaires des CUCS, notamment en priorité 1, en poursuivant la hausse des cofinancements directs (sans compter la valorisation des apports en nature par les partenaires et en engageant une démarche de normalisation des coûts),... »

➤ Un rééquilibrage du PRE sur les deux territoires par la réorganisation des périmètres d'intervention des deux coordonnatrices.

➤ Les actions spécifiques menées par le PRE (CPC, CLOC, ...) s'inscrivent aujourd'hui dans une « forme » de pérennité. L'enveloppe budgétaire du PRE étant fragile pour ces prochaines années, il est de notre devoir d'interroger le Droit commun. Pour cette raison, un travail en lien avec le CUCS et les opérateurs associatifs est mené sur l'année scolaire 2011/2012. L'objet de ce travail serait d'affiner l'ensemble des actions menées sur les territoires dans le cadre du PRE et de déterminer les sources de financement possibles.

« ... 3/ Privilégier au plan qualitatif la santé, la prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire, la prise en charge des élèves temporairement exclus et le soutien à la parentalité, ... »

➤ ***Le développement des interventions dans le domaine de la santé***

Dans le domaine de la santé le PRE de Rouen a permis d'augmenter le repérage et l'accompagnement des enfants et adolescents en souffrance psychologique (travail avec des associations et le CMP pour l'orientation des situations nécessitant un suivi dans la durée). La prise en charge des difficultés liées à la santé physique tend à être amélioré pour l'année 2012 grâce à l'accompagnement des familles vers les partenaires de santé, dans le cadre d'un programme de prévention bucco-dentaire (mis en œuvre dans le cadre d'un travail partenarial avec le CUCS, l'Atelier Santé Ville de Rouen, l'Education Nationale, les infirmières municipales de la Ville de Rouen et la PMI).

➤ ***La prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire, la prise en charge des élèves temporairement exclus***

Pour la prise en charge des élèves temporairement exclus, le PRE se met en lien avec le service de Cohésion Territoriale de la Ville de Rouen et l'équipe de médiateurs Ville de Rouen qui a formalisé ses interventions dans le cadre d'une convention avec les collèges des HDR.

Plusieurs étapes :

- 1- *inclusion dans un autre établissement scolaire,*
- 2- *exclusion / inclusion dans des structures extérieures, qui proposent des « activités d'intérêt général ».*

La Ville de Rouen réactive la convention avec les Collèges sur les Cellules de Veille Educative (CVE) et organise pour cela des temps de travail pour affiner un diagnostic partagé avec les acteurs de la prévention (ASE/ Club de prévention de la Délinquance, les Médiateurs Ville), l'Education Nationale et le PRE. Face à ces constats, la Ville et les partenaires associatifs des territoires des Hauts de Rouen et Grammont restent à l'écoute des besoins et propositions de l'Education Nationale pour ce qui concerne **l'élaboration d'un projet partagé** de prise en charge des élèves temporairement exclus.

➤ ***Le soutien à la parentalité***

Le soutien à la parentalité reste essentiel dans le PRE, l'ensemble des situations faisant l'objet d'une évaluation avec les parents, premier partenaire de la résolution des difficultés. Pour répondre à la singularité de chaque situation repérée, le PRE en lien avec les équipes pluridisciplinaires doit permettre de croiser les compétences de chacun des professionnels présents au service de l'enfant, de l'adolescent et des familles. Les équipes pluridisciplinaires de soutien et le Groupe de Coordination Opérationnelle (Comité Technique) du PRE déterminent si l'enfant relève du PRE ou si sa problématique relève du champ de compétence propre à une institution spécifique (ASE / CAF / ...). Leur rôle est bien de diagnostiquer les difficultés des enfants, de proposer un parcours personnalisé, c'est-à-dire un panel d'actions, puis de suivre le déroulement et la mise en œuvre de ce parcours.

« ... 4/ La mobilisation des ressources du « droit commun » et veiller à l'articulation avec l'ensemble des autres dispositifs éducatifs... »

Depuis 2006, les actions présentées dans le cadre du dispositif ont toujours été étudiées en articulation à l'existant, notamment l'offre des partenaires associatifs, et du Département de la Seine-Maritime en matière d'accompagnement à la scolarité. La ville, la CAF de la Seine – Maritime, l'Education Nationale ont maintenu leur effort financier et logistique sur les actions d'aide aux devoirs (CLAS), d'accompagnement éducatif, social et d'aide à la parentalité.

Dans un souci de transparence, seules les actions innovantes initiées par le PRE pour répondre à un besoin identifié par les équipes et non couvert sur les territoires, sont financées dans le cadre du dispositif. Aucune action antérieure au PRE n'a été intégrée au programme d'actions bénéficiant des financements de l'ACSE au titre du PRE. Lorsqu'une action peut être pérennisée grâce à la mobilisation d'autres financements, elle sort de la programmation financière du PRE (exemple en 2008/2009 : le remplacement des clubs études par la mise en place du CRED par le Département de la Seine-Maritime).

L'articulation des dispositifs éducatifs se travaille par ailleurs dans le cadre du Projet social de territoire (groupe de travail Enfance-Education) et du Projet éducatif local, démarches dans lesquelles le PRE est partie prenante.

BILAN QUANTITATIF :

- 430 situations ont fait l'objet d'un repérage, d'un accompagnement ou d'une sortie du dispositif.
- 129 situations prises en charge dans le cadre du PRE
 - parcours personnalisé : projet global négocié avec la famille formalisé par un écrit et signé par les partenaires (parents, enfants, opérateur et coordonnatrice PRE)
 - peut combiner dans la durée suivi individualisé, actions spécifiques ou actions collectives préexistantes
 - o 102 actions semi-collectives
 - o 27 parcours personnalisés
- 55 : situations en veille (suffisamment prises en charge ou degré de fragilité relatif)
- 20 : en cours finalisation diagnostic partagé
- 226 : non prises en charge directement par le PRE (mais diagnostic partagé + lien avec partenaires)
 - o 54 : orientées vers le droit commun
 - o 172 : sorties du PRE, dont réussite dans le parcours (137 sorties, 80%), non adhésion de l'enfant et sa famille (9 sorties, 5%), cellule de veille éducative, prévention de la délinquance (13 sorties, 7,5%), déménagement (8 sorties, 4,5%), relais fin de parcours +17 ans (4 sorties, 2,5%), autres (1 sortie, 0,5%)

CONCLUSION

L'année 2011 aura été l'année de stabilité du PRE sur les deux territoires (Hauts de Rouen et Grammont), après deux années de changements d'organisation (opérationnelle, administrative et financière). Les questions relatives à l'organisation étant réglées, l'équipe du PRE a pu se concentrer sur le travail de fond et engager des réflexions partenariales.

Le principal acquis de la période 2011 :

- Une amélioration significative dans le partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, un réseau d'acteurs qui s'étoffe de jour en jour, qu'il convient de continuer à consolider afin de le pérenniser dans le temps au-delà des changements d'interlocuteurs,
- Une implication positive des familles dans le parcours de réussite de leurs enfants.
- Le PRE a su mettre en œuvre des principes d'actions novateurs avec une approche globale et individualisée mieux comprise par nos divers interlocuteurs (la famille et les partenaires).

Les enjeux du dispositif se situent autour de :

→ **La présence et le maintien du PRE sur les territoires des Hauts de Rouen :**

Dans le contexte de l'absence de la Coordonnatrice PRE sur les Hauts de Rouen pour des raisons médicales, l'équipe dédiée au programme s'est retrouvée presque au complet avec le recrutement en mars 2011 d'une remplaçante pour assurer ses fonctions en son absence. De ce fait, le changement d'intervenant en cours d'année est souvent perturbant pour l'enfant et sa famille et le rôle du Coordonnateur PRE est fondamental, il est la clé du bon déroulement des parcours et facilite le travail partenarial dans son ensemble sur chacun des territoires.

→ **La réactivité des réponses :**

Le facteur temps est très important. Celui de la mobilisation des acteurs locaux est le plus souvent un temps long. Chaque institution a son propre rythme et il faut pouvoir le respecter si l'on veut réussir à l'impliquer. De plus, il ne faut pas considérer qu'une fois les partenaires mobilisés, le travail de mise en réseau s'arrête. Au contraire, il nécessite toujours une attention et une impulsion constantes.

→ **L'implication des familles :**

Depuis la mise en place du PRE, les familles se montrent volontaires et se mobilisent aisément pour agir pour l'intérêt immédiat de leur enfant. Pour autant, il est difficile de les conduire à être elles-mêmes des acteurs du changement éducatif en dépassant les prise en charges de leurs enfants par des partenaires extérieurs. Ce constat devra aboutir à une meilleure mobilisation des acteurs intervenant dans le secteur de la parentalité comme la CAF de Seine-Maritime.

→ **Le partenariat :**

Le partenariat institutionnel construit les années antérieures est resté tout à fait satisfaisant à l'occasion de cette année. Le partenariat est un atout majeur pour le repérage des enfants et de leurs familles, il se construit sur la confiance et la reconnaissance mutuelle de ce que chacun peut apporter. Les contributions très opérationnelles de l'Education Nationale, de la CAF de la Seine-Maritime, du Département de la Seine-Maritime et des services de la Ville de Rouen au stade du diagnostic partagé, de l'orientation et du suivi des situations sont toujours tout à faits déterminantes : Le partenariat est de qualité avec ses différentes institutions, au différents niveaux d'intervention du PRE. **Les instances de coordination opérationnelle du PRE ont été revues en 2011**, dans un objectif de réactivité et de construction des parcours personnalisés au niveau le plus pertinent. Les trois niveaux de prise de décision sont désormais les suivant :

–le Comité de Pilotage

Son rôle est de donner un avis sur toutes les questions relatives aux priorités et aux actions, de répartir les crédits affectés et d'évaluer le dispositif. **Sa fréquence était de deux réunions dans l'année civile 2011.**

–le Groupe de Coordination Opérationnelle

Son rôle est d'assurer le pilotage de la mise en œuvre technique du PRE en cohérence avec les orientations du Comité de Pilotage, mais aussi de valider certaines actions en fonction des besoins identifiés. **Sa fréquence était de cinq réunions sur l'année civile 2011.**

-les équipes pluridisciplinaires

Ces instances s'efforcent de garantir la cohérence et l'évolution des parcours personnalisés de l'enfant et de sa famille, par un travail d'accompagnement de la famille et par les échanges avec les partenaires socio-éducatifs du territoire. Elles sont coordonnées par chacune des coordonnatrices PRE des territoires concernés. Son rôle est alors d'examiner les situations d'enfants repérés, de proposer un parcours personnalisé, de définir de nouvelles actions et/ou modalités d'intervention mais aussi de faire un bilan des actions et des parcours engagé.

En tout état de cause, les résultats positifs constatés sont la résultante d'un travail partenarial et transversal où le PRE, au-delà de la mise en place d'une action ou d'un intervenant, a joué un rôle de coordination, d'activation, de veille permanente, de relais :

LES MOYENS ET LES COÛTS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

Deux coordinatrices travaillent à temps plein sur le programme de réussite éducative. La responsable du service Education consacre 30% de son temps de travail pour assurer les fonctions de chef de projet sur la Réussite éducative.

La subvention de l'ACSE pour l'année 2011 a été de 287 200 €.

B- Les actions culturelles développées spécifiquement sur les territoires des Hauts de Rouen et Grammont

L'accès à la culture pour tous est un des points d'appui du travail mis en œuvre par la Ville de Rouen, dans le cadre de sa politique culturelle de proximité, notamment dans les quartiers GPV.

Les actions culturelles menées dans les quartiers concernés par le Grand Projet de Ville (GPV) sont intégrées depuis 2010 dans la politique culturelle municipale et notamment dans le cadre de la politique culturelle de proximité dont l'objectif principal est l'accès à la culture pour tous.

Ainsi, les objectifs de politique culturelle menées dans les quartiers GPV se déclinent de la façon suivante :

- Faire connaître ces quartiers géographiquement enclavés du reste de la ville, voire de l'agglomération ;
- Permettre un décloisonnement pour une plus grande circulation et un brassage des publics entre le centre ville et les quartiers GPV ;
- Développer une offre culturelle pérenne et de qualité sur ces territoires ;
- Favoriser la participation des habitants.

LES RENCONTRES DES MÉMOIRES URBAINES : TEMPS DE VALORISATION DES « TRAVAUX DE MÉMOIRE »

La Ville de Rouen et ses partenaires, au sein du GIP/GPV de Rouen ont mis en place un dispositif de collecte de la mémoire des habitants et du projet urbain, appelé « les travaux de mémoire ». Ils ont débuté à partir de la fin 2005 et sont financés à part égale par la Ville de Rouen et l'ANRU. Ces projets sont partie prenante de la démarche globale de rénovation urbaine et d'accompagnement social menée sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, sur la commune de Rouen.

A la jonction entre « l'humain » et « l'urbain », ils visent à recueillir de manière sensible l'histoire de ces territoires, à retracer leur évolution alors même que des mutations importantes sont en cours. Il s'agit non seulement de garder traces d'un passé riche et complexe mais également de comprendre les dynamiques en cours, d'apprécier leurs impacts sur les projets à engager. Pour cela, les travaux de mémoire privilégient le recueil de l'expression des habitants de ces quartiers tout en cherchant à mettre en perspective cette expression avec des regards extérieurs : écrivains, photographes, réalisations de documentaires...

Les sujets d'expression sont variés : mémoire ouvrière, mémoire des lieux (principalement des logements), parcours de vie ou encore, témoignages autour d'un lieu central : La Poste... Ce sont ainsi une quinzaine de prestations qui ont été commandées. Prestations assurées pour la plupart par des professionnels proches de la population : association IDO (Images des Hauts), Radio HDR, association l'Equipage, association APMAR, centre social de la Sablière, ouvrage de Philippe Ripoll (écrivain).

Les matériaux recueillis constituent un apport tout à fait conséquent, sur tous types de supports : livre, livrets, DVD, extraits radiophoniques, créations d'expositions, travaux avec des scolaires, recherches historiques permettant un travail de toponymie pour nommer les nouvelles voiries, recherches historiques de plans cadastraux ou encore prises de vues aériennes.

Afin de mettre en lumière toute cette collecte et les dynamiques générées par ces travaux, la Ville et le GIP-GPV ont organisé les **Rencontres des mémoires urbaines** le 29 et 30 avril 2011.

Deux jours pendant lesquels ont été proposés des café-débats, expositions, visites de quartier, projections, etc.

Ce sont, au total, 300 personnes qui ont participé à ces rencontres.

Un site Internet dédié à l'ensemble des « travaux de mémoire » <http://www.memoiresurbaines.fr/> a également été créé à cette occasion.

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

Les manifestations culturelles de la saison estivale sur les Hauts de Rouen, impulsées par le GIP GPV depuis plusieurs années, sont désormais pilotées par la Direction du Développement Culturel de la Ville de Rouen, qui en assure également, depuis 2011, la gestion administrative et financière. En 2011, la Ville a opéré une refonte de l'offre événementielle dans les quartiers GPV en cohérence avec les objectifs cités ci-dessus et à la fois,

- en terme de répartition géographique des propositions : les événements qui étaient jusqu'à présent proposés uniquement dans les quartiers GPV ont été étendus à d'autres quartiers de la ville.
- en favorisant la participation des habitants, notamment par des ateliers proposés en amont des événements.

CINÉMA EN PLEIN AIR : « ÉCRAN TOTAL », ÉTENDU À PLUSIEURS QUARTIERS DE LA VILLE

L'événement qui se déroulait auparavant uniquement sur les Hauts de Rouen et le temps d'un week-end en juillet, s'est vu étendu en 2011 à trois autres quartiers, dont le quartier Grammont. Les projections se sont ainsi déroulées sur 4 sites de la ville, en juillet et en août. Et, en amont de la manifestation, des ateliers participatifs d'éducation à l'image ont été organisés dans les quartiers Grammont et Châtelet (Hauts de Rouen).

Objectifs de l'opération :

- Étendre cet événement à d'autres quartiers de la ville et notamment au quartier Grammont ;
- valoriser les quartiers GPV ;
- encourager la mobilité des habitants des Hauts de Rouen à l'intérieur d'un événement déjà familial, devenu nomade ;
- favoriser la participation des habitants.
- animer la ville en août, moment de l'année plus pauvre en propositions culturelles ;
- se rassembler dans chaque quartier devant un grand écran, un soir d'été, pour partager un moment convivial et familial.

Des ateliers en amont de la manifestation :

Il s'agit d'actions conçues et mises en oeuvre en partenariat avec le dispositif « Passeurs d'images » afin de s'inscrire dans une démarche à la fois d'éducation à l'image et d'éducation populaire. Ces ateliers ont été proposés à Grammont et sur les Hauts de Rouen.

- 2 ateliers de réalisation :

L'objet d'un atelier de réalisation est la création, par un groupe de jeunes de 12 à 15 ans, d'un film court, sur une thématique choisie, diffusé en ouverture d'Ecran Total.

Deux ateliers de 10 jours encadrés par un réalisateur ont été proposés pendant les vacances d'avril 2011, l'un au centre social de Grammont avec un groupe de 10 jeunes et l'autre à la Maison du Plateau au Châtelet (Hauts de Rouen) avec un groupe de 12 jeunes.

- 1 atelier de programmation :

L'objet de l'atelier de programmation est d'associer les habitants au choix du film projeté dans leur quartier.

Encadré par un professionnel du cinéma, le groupe d'habitants est amené à choisir parmi 4 films, sélectionnés en fonction d'une thématique, le film projeté pendant Ecran Total.

Le groupe a présenté le film et expliqué son choix lors d'une petite allocution filmée et projetée entre le court métrage d'atelier et le long métrage sélectionné.
L'atelier s'est déroulé au centre social Grammont sur 5 séances de 4 heures, avec un groupe de sept femmes.

Des premières parties pour valoriser les quartiers :

Les soirées cinéma dans le cadre d'Ecran total sont aussi l'occasion de valoriser des talents locaux, via la projection de films en première partie du long métrage.

Ainsi, en 2011, a été projetée une série de courts-métrages intitulée « Contes de la Vie Urbaine », réalisée par l'association IDO.

Des mariages forcés à la religion, du look à la poésie, chacun de ces films a pu aborder un thème différent à travers le portrait d'un habitant des quartiers Grammont et des Hauts de Rouen.

Le clip du chanteur Dokou, originaire du quartier Grammont, a également été projeté. Il valorise d'autant plus les talents locaux qu'il a été réalisé par un groupe de jeunes dans le cadre d'un atelier d'initiation à la vidéo encadré par l'association Logacité et le Centre Social de Grammont.

La programmation 2011

Rouen quais bas rive gauche : 22 juillet 2011

- 1^{ères} parties : les deux films réalisés dans le cadre des ateliers de réalisation
- Long métrage : *Les Vikings* de Richard Fleischer, 1958

Hauts de Rouen (Plaine de l'Aigle) : 29 juillet 2011

- 1^{ères} parties : trois « Contes de la vie urbaine » réalisés par l'association IDO et le film d'atelier réalisé par le groupe de jeunes de la Maison du Plateau (Châtelet – Hauts de Rouen).
- Long métrage : *Tempête de boulettes géantes* de Phil Lord et Chris Miller, 2009

Hauts de Rouen (Plaine de l'Aigle) : 30 juillet 2011

- 1^{ères} parties : deux autres « Contes de la vie urbaine » réalisés par l'association IDO et le film d'atelier réalisé par le groupe de jeunes de la Maison du Plateau (Châtelet – Hauts de Rouen).
- Long métrage : *Speed Racer* de Andy et Larry Wachowski, 2008

Quartier Grammont : 5 août 2011

- 1^{ères} parties : le clip du chanteur Dokou, issu du quartier Grammont et le film d'atelier réalisé par le groupe de jeunes du centre social de Grammont
- allocution filmée introduisant le film choisi par les participants à l'atelier programmation
- Long métrage : *Océans* de Jacques Perrin, 2010

Quartier Pasteur : 12 août 2011

- 1^{ères} parties : les deux films réalisés dans le cadre des ateliers de réalisation
- Long métrage : *Dragons* de Chris Sanders et Dean DeBlois, 2010

La fréquentation

22 juillet 2011	210 personnes
29 juillet 2011	130 personnes
30 juillet 2011	80 personnes
5 août 2011	250 personnes
12 août 2011	120 personnes

FESTIVAL DES ARTS DE RUE : « LES ARTS DES HAUTS »

L'événement qui se déroulait auparavant sur la place du Châtelet (Hauts de Rouen) a été déplacé, pour cause de travaux, dans le quartier des Sapins (Hauts de Rouen). Il s'est déroulé sur deux soirées, les vendredi 2 et samedi 3 septembre 2011.

Ce déménagement a permis d'investir un nouveau quartier des Hauts de Rouen et de valoriser un espace peu connu : le square Jules Verne, un écrin de verdure, bordé d'arbres, à l'abri des nuisances générées par la route.

Les quatre quartiers des Hauts de Rouen sont entourés par une ceinture verte et possédant une qualité environnementale certaine. Ce genre de manifestations permet aux habitants de l'agglomération de découvrir des espaces arborés souvent méconnus.

Objectifs de l'opération :

- Mettre en place un événementiel fort contribuant fortement à la venue d'habitants extérieurs au quartier et au mélange des publics ;
- contribuer à l'animation culturelle sur les territoires des Hauts de Rouen lors de la période estivale ;
- faire connaître aux habitants des Hauts de Rouen les arts de la rue ;
- valoriser les quartiers et leurs habitants par l'organisation d'un événementiel à vocation intercommunale ;
- contribuer au désenclavement de ce territoire.

La programmation 2011

L'Atelier 231 (Centre National des Arts de la rue) a été missionné pour proposer une programmation adaptée aux objectifs et au public visé.

Les partenaires associatifs et les habitants bénévoles ont été mobilisés quant à eux sur l'organisation du repas et ont été intégrés à l'équipe en charge de l'organisation de l'événement.

Vendredi 2 septembre 2011

De 18h à 18h30 : spectacle « Transports Exceptionnels » par la compagnie Beau Geste, duo chorégraphié et poétique entre un danseur et une pelle mécanique ;

De 18h30 à 21h00 : « La Guinguette du Temps Perdu » par la compagnie Pudding Théâtre, espace guinguette où le public peut se restaurer tout en appréciant des spectacles multi-facettes (acrobatie, magie, chants, etc.) ;

De 21h15 à 22h15 : spectacle « A Fuego lento » par la compagnie Bilbobasso, duo pyrotechnique entre un couple de danseurs, sur fond de tango argentin.

Samedi 3 septembre 2011

De 18h à 18h30 : spectacle « Transports Exceptionnels » par la compagnie Beau Geste ;

De 18h30 à 21h00. : « La Guinguette du Temps Perdu » par la compagnie Pudding Théâtre ;

De 21h15 à 22h15 : spectacle « Neige de feu » par la compagnie Entre terre et ciel (Lara Castiglioni), spectacle pyrotechnique et sonore.

La fréquentation

Ce sont en moyenne 300 personnes par soirée, issues des Hauts de Rouen et du reste de la ville, qui ont assisté aux spectacles proposés.

Il a été constaté un plus grand nombre d'habitants des Hauts de Rouen présents, notamment des habitants des Sapins.

Ces évènements ont été des moments importants en terme d'animation locale, de rencontre d'habitants des quartiers et de l'extérieur, de valorisation de ces territoires et de leurs acteurs. Ces actions culturelles à caractère événementiel jouent donc un rôle essentiel en matière de développement social urbain.

GROUPE « ACCÈS À LA CULTURE »

Depuis 10 ans, le groupe "Accès au savoir et à la culture" (initié par le GIP GPV) a pu développer un réseau d'acteurs oeuvrant sur les territoires du GPV et faire émerger de nombreux projets. Parallèlement, en 2010, un groupe culture a également vu le jour, au sein du collectif-animation des Hauts de Rouen, principalement pour échanger sur l'organisation d'événementiels sur la ville. En 2011, les deux groupes ont fusionné afin de constituer un tour de table unique et le plus large possible.

L'objectif est de créer un rendez-vous qui soit un lieu d'information et d'échanges sur l'actualité et les projets culturels, un soutien à l'élaboration de projets, un outil permettant de faire coopérer les structures en réseau, etc.

Le groupe « accès à la culture », piloté par la Direction du Développement Culturel de la Ville de Rouen, se réunit régulièrement au cours de l'année et compte en moyenne une vingtaine de participants, professionnels de la culture ou issus du champ social dans les quartiers des Hauts de Rouen et Grammont.

LES BIBLIOTHÈQUES DE QUARTIER

La Bibliothèque Simone de Beauvoir / Pôle culturel Grammont

Le Pôle culturel Grammont et sa bibliothèque Simone de Beauvoir, mais aussi son espace d'exposition et son auditorium ont ouvert leurs portes au public le 6 novembre 2010. Le quartier Grammont dispose d'un équipement (bibliothèque tous publics de 800 m² au 2^e étage du pôle culturel) ainsi que d'une ouverture culturelle inédits.

Il est important de souligner l'attrait de cette nouvelle offre à l'échelle de la Ville ; en effet, le pôle culturel Grammont a contribué fortement à désenclaver le quartier et à en transformer l'image, venant ainsi appuyer la dynamique enclenchée depuis plusieurs années dans le cadre du Grand Projet de Ville qui a renouvelé très fortement la structuration de ce territoire (nombreuses démolitions-reconstructions et réhabilitations, nouvelles voiries, création d'équipements structurants...).

En 2010 la Ville de Rouen s'est donc pleinement saisie du levier que peut représenter la culture en matière de développement social urbain et cette dynamique a été renforcée en 2011.

Quelques chiffres :

-2493 inscrits dont 730 de Grammont soit 25 % de la population du quartier environ (le meilleur taux de pénétration des quartiers de Rouen)

-Médiation culturelle :

1. Accueils de groupes
 1. 24 accueils de groupes d'adultes : enseignants, régie de quartier, mères conteuses de l'antenne CAF, animateurs du centre social, école des parents
 2. 1 visite de groupe dans le cadre de la journée Travaux de mémoire
 3. 3 accueils de 6^{ème} du collège Claudel avec leur enseignant documentaliste
 4. 12 classes de maternelle et primaire accueillies en 2010-2011
2. Actions hors les murs
 1. Atelier d'écriture avec le « groupe femmes » du Centre social
 2. Participation à la fête de quartier

3. Interventions hebdomadaires à la crèche Terre des enfants
 4. Atelier de réalisation de tapis à histoires en tissu avec des assistantes maternelles
 5. CLEAC avec une classe de CE2 de l'école Balzac sur le *Livre des fontaines* de Jacques Lelieur conservé à la bibliothèque patrimoniale Villon
3. Programmation :
1. 110 événements : heures du conte, spectacles, projections, expositions avec visites guidées, conférences, ateliers, ...

Les bibliothèques du Châtelet et de la Grand'Mare (Hauts de Rouen)

Châtelet

-901 inscrits dont 270 des Hauts de Rouen

-Accueils de classes de maternelle et primaire : 34 classes accueillies en 2010-2011

Grand'Mare

-1224 inscrits dont 868 des Hauts de Rouen

-Accueils de classes de maternelle et primaire : 33 classes accueillies en 2010-2011

LE PLOT HR, PÔLE DE RÉSIDENCES D'ARTISTES SUR LES HAUTS DE ROUEN

A l'initiative de l'Ecole Régionale des Beaux Arts de Rouen, un pôle de résidences d'artistes a été mis en place en novembre 2006 dans un appartement du Plot 16 des « Verre et acier » à la Grand'Mare. Une dizaine d'artistes ont ainsi été invités à créer des projets qui s'inscrivent dans le contexte particulier des grands ensembles urbains.

L'ouverture en octobre 2010 du *PLOT HR*, situé dans une case commerciale du centre de la Grand'Mare, a apporté une nouvelle dimension au projet développé jusqu'ici sans lieu attitré.

Ce nouveau lieu a été l'occasion pour la Ville (Direction du développement culturel), en partenariat avec l'Ecole des Beaux Arts de Rouen (ERBA), de proposer aux habitants des Hauts de Rouen une expérience privilégiée avec des artistes contemporains d'envergure nationale voire internationale, dans le cadre d'un dispositif unique à Rouen.

L'année 2011 a été une année riche à la fois en terme de programmation mais aussi de par l'ampleur nouvelle donnée au lieu, géré depuis la rentrée scolaire 2011 par l'Esadhar (EPCC regroupant les écoles des Beaux Arts de Rouen et du Havre), ce qui permet d'inscrire le *PLOT HR* dans un réseau plus important.

Objectifs

- Développer une action éducative visant à rendre visible et accessible la création contemporaine et le travail des artistes – à travers les démarches et les œuvres des artistes accueillis – aux habitants des Hauts de Rouen ;
- participer à la vie du quartier, en lien avec les autres acteurs du quartier (association de commerçants ou associations, culturelles, établissements culturels, etc) ;
- investir de façon poétique et artistique un lieu atypique dans un environnement urbain sensible et amener un nouvel éclairage sur cet environnement ;
- soutenir la création contemporaine en offrant à un artiste les moyens de créer une œuvre ou un projet, nourri par des expériences et des rencontres particulières ;
- tisser des liens entre la scène artistique rouennaise et des artistes venus d'ailleurs.
-

Le projet

L'activité du *PLOT HR* s'inscrit dans le dispositif désormais classique des résidences d'artistes, qui visent à favoriser la création artistique, en proposant à des artistes des espaces et des temps de recherche et de création.

L'objet de la résidence est défini avec l'artiste, en fonction de sa démarche de création et du contexte dans lequel s'inscrit la résidence – ici le quartier de la Grand'Mare.

Le *PLOT HR* accueille en moyenne trois résidences d'artiste par an. Selon les projets des artistes et le rythme des études, celles-ci se déroulent sur une durée de trois semaines à deux mois.

Choix des artistes

Les artistes invités par l'ERBA dans le cadre de cette résidence sont choisis car leur démarche artistique semble pertinente par rapport au quartier dans lequel elle se déroule : ils ont développé des projets de création participatifs associant des publics divers en tant qu'acteurs des projets ; ils inscrivent leur pratique dans le champ social, sans être dans un rapport documentaire au réel, mais pour y puiser de quoi nourrir leur création ; ils n'envisagent pas l'art comme une activité isolée de la vie mais en continuité avec elle.

Modalités d'association des publics

Afin d'assurer le développement du projet au plus près du quartier et de ses habitants, des partenaires ont été identifiés et sont régulièrement informés et sollicités : la radio HDR, le collectif animation, l'association des commerçants de la Grand'Mare, le conseil de quartier, le local jeune du centre Malraux, la bibliothèque de la Grand'Mare.

Pour chaque résidence, des actions de sensibilisation sont organisées, notamment des actions d'éducation artistique et culturelle et de sensibilisation imaginées pour les enfants et les adolescents avec des établissements de proximité (école Dolto, collège Giraudoux,...) et avec les établissements scolaires de la ville.

La programmation 2011

Au cours de l'année 2011, le *PLOT HR* a accueilli quatre résidences, une exposition et douze artistes : Josué Rauscher, David Liaudet, Thomas Dussaix, le collectif HSH (Elia David, Lison De Ridder, Nicolas Diologent, Julien Lelièvre, Sébastien Diologent, Paatrice Marchand et Henri Wagner) et Paul Souviron

Tous ont réalisé à la Grand'Mare des projets qui puissent dans les spécificités du contexte de leur résidence (qu'il soit social, culturel, architectural ou formel), tout en s'inscrivant dans une démarche artistique particulière. Chacun d'eux a investi le lieu et le quartier à sa façon : que ce soit avec un événement éphémère, associant les habitants ; ou bien en invitant les habitants à prendre la parole, pour parler de l'histoire du quartier et des espaces qu'ils partagent, pour en restituer la vie à travers plusieurs pièces sonores ; ou encore en faisant du Plot un espace de travail, un espace d'échanges informels et un espace d'exposition.

Le *PLOT HR* poursuit ainsi son objectif éducatif en proposant, à la Grand'Mare, un panorama ouvert et divers des pratiques artistiques contemporaines, telles qu'elles peuvent se découvrir dans les centres des villes, notamment à Rouen.

Résidence de Josué Rauscher

Josué Rauscher a été le premier artiste à utiliser le *PLOT HR* comme espace de travail à proprement parler.

Pratiquant la sculpture en bleu de travail, c'est en tout cas sur place ce qu'il a expliqué aux habitants de passage, venus le questionner sur son travail, sur le Plot ou sur la raison de sa présence ici. C'est là qu'il échange avec eux sur leur quartier, son architecture, ses transformations, son devenir, leur vie. Il a ainsi choisi de nouer des contacts informels, inscrits dans le quotidien. En résidence du 18 octobre 2010 au 4 janvier 2011, il est d'abord frappé par l'omniprésence du mobilier temporaire des chantiers (plots, barrières, etc.) qui détermine – et en partie constraint – les trajectoires des habitants sur la dalle du centre commercial. Attiré par les formes de socles qu'il entraperçoit à l'Ecole des beaux-arts, Josué Rauscher choisit d'en reprendre les formes pour fabriquer une sculpture. Réplique parfaite – réponse ou écho à une situation complexe – des socles de l'Ecole, elle s'apparente à un jeu de construction géant : de gros cubes, blocs ou socles de bois. Dans une salle de l'Ecole, il active les doubles, leur faisant adopter des configurations diverses – purement abstraites ou vaguement allusives.

La résidence a abouti à une exposition au Plot, intitulée « White Cube Giant Tetris » et programmée du 17 février au 12 mars 2011. Ouvert les jeudis, vendredis et samedis, le lieu a accueilli plus de deux cents personnes le soir du vernissage et une centaine de personnes, au cours des deux premières semaines.

Résidence du comité de vigilance brutaliste (D. Liaudet et Th. Dussaix)

Du 21 mars au 10 mai 2011, le *PLOT HR* a accueilli en résidence le comité de vigilance brutaliste, composé de Thomas Dussaix et David Liaudet et parrainé par l'architecte Claude Parent. Tous les deux y ont développé, sous plusieurs formes, un travail autour de l'architecture des années 1950 à 1970, notamment de l'architecture dite brutaliste, car faite de matériaux bruts, et de celle du quartier, telle que l'a pratiquée notamment Marcel Lods.

A ainsi été produite une série de cartes postales, intitulée « derrière le pare-brise, les Hauts de Rouen ». Mettant en scène l'architecture du quartier, les photographies du comité de vigilance brutaliste tentent à la fois de jouer de l'image du quartier et de ses qualités propres, notamment l'héritage prégnant de Marcel Lods.

Le *PLOT HR* a été, pour sa part, complètement remodelé en fonction oblique, suivant les théories de Claude Parent : cela a permis à tous d'expérimenter un espace radicalement transformé.

Enfin, une série de dessins à la pierre noire, réalisée par Thomas Dussaix lors de la résidence, a été exposée, mettant en valeur l'influence qu'exerce sur lui les constructions brutalistes, les bunkers et autres espaces imaginaires, comme par exemple la maison des feuilles du roman de Danielewski.

Une rencontre avec les habitants a été organisée mercredi 11 mai à 16h30. Une centaine de personnes étaient présentes, dont un nombre conséquent d'enfants du quartier, attirés par l'installation oblique, particulièrement ludique. Des groupes d'enfants sont revenus très régulièrement au *PLOT HR* au cours de l'exposition, qui s'est déroulée du 11 mai au 4 juin 2011.

Résidence de Paul Souviron

En résidence du 4 au 28 mai, Paul Souviron a développé un projet au croisement de l'architecture et de la sculpture, inspiré d'une esthétique de la ruine. Archivant et réinterprétant les formes aperçues dans le quartier de la Grand'Mare et notamment celles des immeubles en cours de transformation, il a ainsi collecté et transformé ces fragments pour composer des formes ambivalentes, entre sculptures et maquettes.

Il a conçu une exposition autour de ces formes, dans le *PLOT HR* réaménagé en agence de promotion immobilière.

Résidence du collectif HSH

Le HSH crew est composé de sept artistes : Elia David, Lison De Ridder, Nicolas Diolgent (dit Nikodio), Julien Lelièvre, Sébastien Diolgent (dit Lksir), Paatrice Marchand et Henri Wagner (dit Rengaw). Leur démarche consiste à s'approprier un lieu en l'investissant plastiquement et collectivement, croisant et combinant les créations de chacun, à la manière d'un cadavre exquis.

Le collectif était en résidence au *PLOT HR* en juillet et en août. Pratiquant le dessin libre à plusieurs, du sol au plafond en passant par les murs, les artistes du collectif ont investi le PLOT autant que la dalle du centre commercial, où ils ont pu rencontrer les habitants du quartier.

Exposition « L'aire du temps » de Jacques Asserin

Durant l'automne 2011, Le *PLOT HR* a proposé une exposition de Jacques Asserin, artiste multimédia, professeur à l'Ecole régionale des beaux-arts de Rouen jusqu'en 2006.

« Pour l'instant mes documents de base sont essentiellement des photographies, les décisions de traitement interviennent au moment de la visualisation des Images sur l'écran, elles n'ont aucune matérialité et la taille écran ne leur confère pas de dimensions réelles. La transformation par l'outil informatique de l'image s'apparente un peu à du modelage et autorise de multiples mutations. Toutes les prises de vue ne livrent pas d'éléments susceptibles de devenir intéressants loin s'en faut, la plupart sont éliminées, d'autres sont exploitées sans grandes transformations d'échelles et restent figuratives, mais, le plus souvent elles sont minutieusement explorées à la loupe. Parfois, lors de ces explorations, un fragment s'impose, il sera copié manuellement ou mécaniquement sur une toile, c'est ce moment de la décision, le plus bref, le plus pulsionnel qui me rapproche du comportement du « peintre », appliquant d'un geste une tache de couleur sur la toile. »

Autour des résidences

Outre les rencontres informelles ou organisées avec les habitants des Hauts de Rouen, la médiation autour des résidences s'est développée dès la rentrée scolaire 2011.

Le *PLOT HR* fait partie du « Parcours découverte de l'art contemporain » proposé à cinq classes rouennaises (de la petite section de maternelle au CM2) dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique et Culturel pour l'année scolaire 2011/2012.

Par ailleurs, un projet défini avec Laura Bernard, professeur d'arts plastiques au collège Boieldieu (Sapins – Hauts de Rouen) et au lycée Jeanne d'Arc (centre ville de Rouen), a permis à deux classes (collège et lycée) de découvrir la manière dont se prépare et s'organise une résidence, de suivre le travail d'un artiste et, au-delà, de découvrir les métiers de l'art et la création contemporaine.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Objectifs

- Faire de l'éducation artistique et culturelle un enjeu majeur de la démocratisation culturelle (gratuité des actions comme préalable indispensable, etc) ;
- favoriser l'accès des enfants à la culture patrimoniale, artistique, etc. en développant des actions cohérentes et de qualité ;
- proposer des actions réparties de façon équitable sur l'ensemble de la ville avec une attention particulière portée sur les quartiers GPV.

Le Contrat Local d'Education Artistique et Culturel (CLEAC) : à l'échelle de la ville

Initié à la rentrée 2010, le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) est le fruit d'un partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, l'Inspection Académique de Seine Maritime, les REP Nord et Sud et la Ville de Rouen.

Le CLEAC est un outil à la disposition des enseignants et des élèves des écoles de Rouen qui a pour principal objectif de permettre au plus grand nombre d'enfants possible d'avoir accès, au cours de leur scolarité, à des activités artistiques et culturelles, de rencontrer des œuvres et des artistes, de fréquenter des lieux de culture...

Les actions, proposées aux écoles rouennaises uniquement et à titre gracieux, sont réparties en 3 niveaux :

- 1^{er} niveau : les « actions écrites » (ou de sensibilisation), proposées par des structures

culturelles.

- 2^{ème} niveau : les « projets à écrire » à construire par les enseignants

- 3^{ème} niveau : la résidence d'action culturelle au sein d'une école ou d'un groupement scolaire.

Quelques éléments chiffrés pour les deux premières années du CLEAC :

	2010/2011	2011/2012
Actions écrites	- 40 classes sélectionnées dont 16 classes des quartiers GPV	- 67 classes sélectionnées dont 17 classes des quartiers GPV
Projets à écrire	16 classes sélectionnées dont 7 classes des quartiers GPV	25 classes sélectionnées dont 5 classes des quartiers GPV
Résidence d'action culturelle	Groupement scolaire sélectionné : Debussy (Hauts de Rouen), soit 9 classes concernées	Groupement scolaire sélectionné : Jules Ferry, soit 8 classes concernées
Nbre d'élèves (sur un total de 7000 élèves à Rouen)	1517 élèves dont 733 élèves des quartiers GPV	2380 élèves dont 474 élèves des quartiers GPV

Le dispositif « Musique à l'école » : Hauts de Rouen et Grammont

« Musique à l'école » est un dispositif d'éducation musicale (pratique du chant chorale) sur le temps scolaire, créé en 2003, et porté par l'association des écoles de musique de la Ville de Rouen, en partenariat avec l'Éducation Nationale (REP Nord).

Il touche l'ensemble des enfants scolarisés de la grande section de maternelle au CM2 des quartiers des Hauts de Rouen et Grammont, soit 1400 élèves et 72 classes, à raison de 2 séquences hebdomadaires de 30 à 45 minutes chacune.

Suite à un désengagement progressif des subventions obtenues au titre du CUCS et de l'ACSE à partir de 2007, l'intégralité de l'action est financée par la Ville de Rouen depuis 2010.

Le prolongement de « Musique à l'école » au collège est en projet avec la création de la CHAM musique (classe à horaires aménagés) au collège Braque (Hauts de Rouen) en cours d'expérimentation depuis la rentrée scolaire de 2011 pour un lancement en 2012/2013.

Des temps de valorisation de « Musique à l'école » ont été organisés les 6, 7, 9 et 10 juin 2011 : six écoles des Hauts de Rouen sont venues chanter dans la grande salle de l'OMNIA, le cinéma du centre ville.

Le public est venu en nombre pour assister à ces concerts :

400 personnes le 6 juin ;

400 personnes le 7 juin ;

300 personnes le 9 juin ;

150 personnes le 10.

LES MOYENS ET LES COÛTS DES ACTIONS CULTURELLES DÉVELOPPÉES SUR LES TERRITOIRES ZUS

- Les Rencontres des mémoires urbaines : 35 159,24€

(coût ne tenant pas compte des moyens logistiques fournis par la Ville, de la médiation sur site, du temps de coordination du projet).

- La création du site Internet www.memoiresurbaines.fr : 6 500€

- Le cinéma en plein air : 30 854,92€

(coût ne prenant pas en compte les moyens logistiques de la Ville, la médiation sur site et l'ensemble du travail de coordination du projet)

- Le festival les Arts des Hauts : 66.069, 58€

(montant ne prenant pas en compte des dépenses assurées par la Ville telles que la communication, les moyens logistiques, la médiation sur site et le travail de coordination du projet).

- La bibliothèque Simone de Beauvoir (Grammont) :

Budget d'acquisition : 32 500 €

Budget programmation : 33 550 €

- Les bibliothèques du Châtelet et de la Grand'Mare (Hauts de Rouen):

Budget d'acquisition : 34 753 € (Châtelet) / 32 185 € (Grand'Mare)

- Le Plot HR :

Budget de fonctionnement : 54 000€.

Cette action a bénéficié d'une recette CUCS de 27 000€. Le reste des dépenses étant pris en charge par la Ville (7 000€) et l'ERBA (20 000€, dont dotation DRAC).

- Le CLEAC :

Budget 2010/2011 : 31 000€ (dont part Ville de Rouen : 16 000€) pour 48,3% d'élèves issus des quartiers GPV.

Budget 2011/2012 : 50 810€ (dont part Ville de Rouen : 34 750€) pour 19,9% d'élèves issus des quartiers GPV.

- Le dispositif « Musique à l'école » : 145 000€

+ les concerts « Musique à l'école » : 3 000€

- Valorisation du temps de travail d'un agent de la Direction du Développement Culturel (catégorie A / 20% d'un temps plein) : 8000€

C- Les actions développées par la Direction de la Vie Sportive sur les territoires des Hauts de Rouen et Grammont:

Depuis 2009 la DVS s'est attachée à organiser un accompagnement des clubs sportifs dans la formulation et la structuration de leurs projets de développement.

Dans ce cadre un travail spécifique a été réalisé sur les quartiers prioritaires, concernant particulièrement les deux clubs de boxe, les deux clubs de football, le club de basketball féminin, un club de judo.

La Ville a également réussi à mettre en place des activités sur les hauts de Rouen, activités encadrées par d'autres clubs de la Ville (EGR, ASPTT par exemple).

Avec les clubs, la Direction de la Vie Sportive a aussi mis en place des partenariats entre le club de boxe de Grammont et le club de boxe des Hauts de Rouen, et entre le club de basket et le SPO basket.

Deux clubs sportifs sont aussi entrés dans un accompagnement d'aide aux devoirs. Cette activité est organisée en amont des entraînements.

Depuis deux ans l'offre s'est diversifiée en multipliant les créneaux et les types d'activités proposées (pratiques féminines, publics jeunes, etc.).

D- La Zone Franche Urbaine:

La zone franche urbaine de Rouen concerne le territoire des Hauts de Rouen.

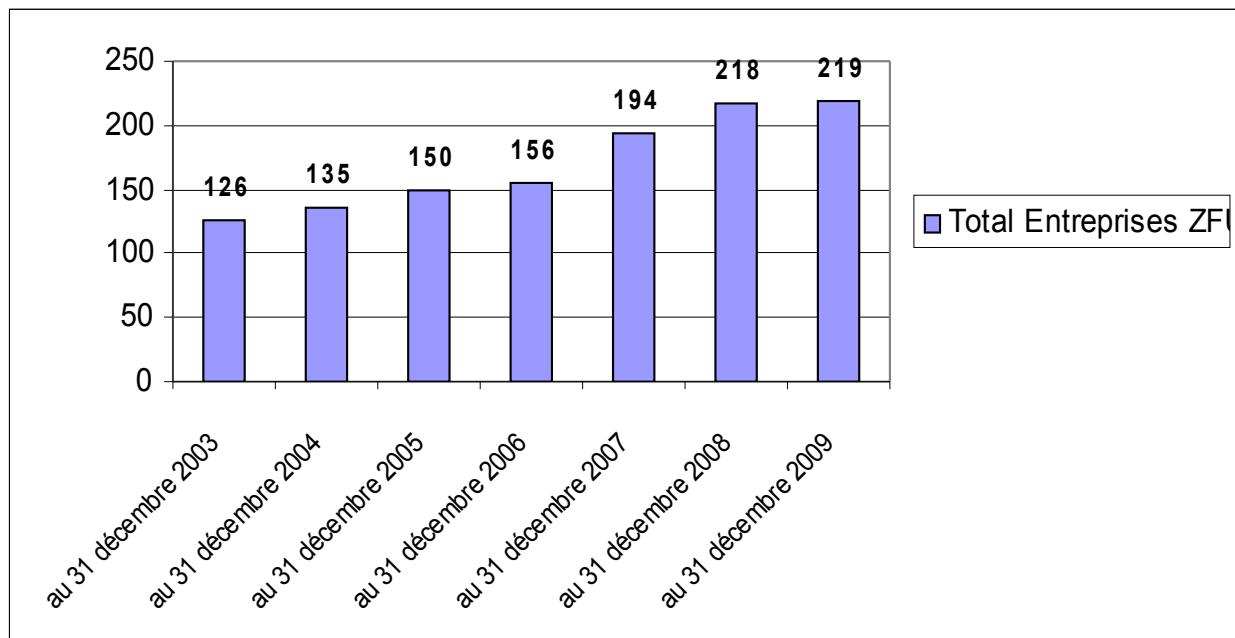
C'est la direction de la Dynamique territoriale qui est chargée de son développement.

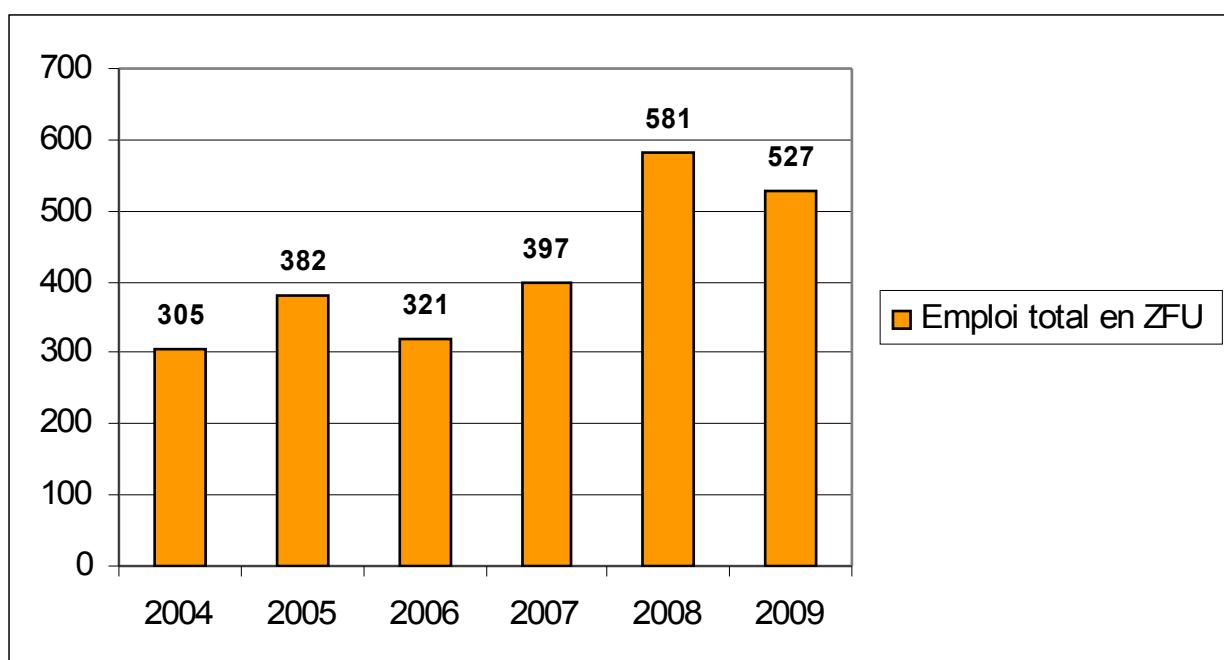
Au terme de l'étude menée en 2010-2011 sur les 5 premières années du dispositif, les principaux éléments de bilan de la ZFU de Rouen sont les suivants:

STOCKS D'ENTREPRISES (RCS) ET EMPLOIS PAR ANNEE

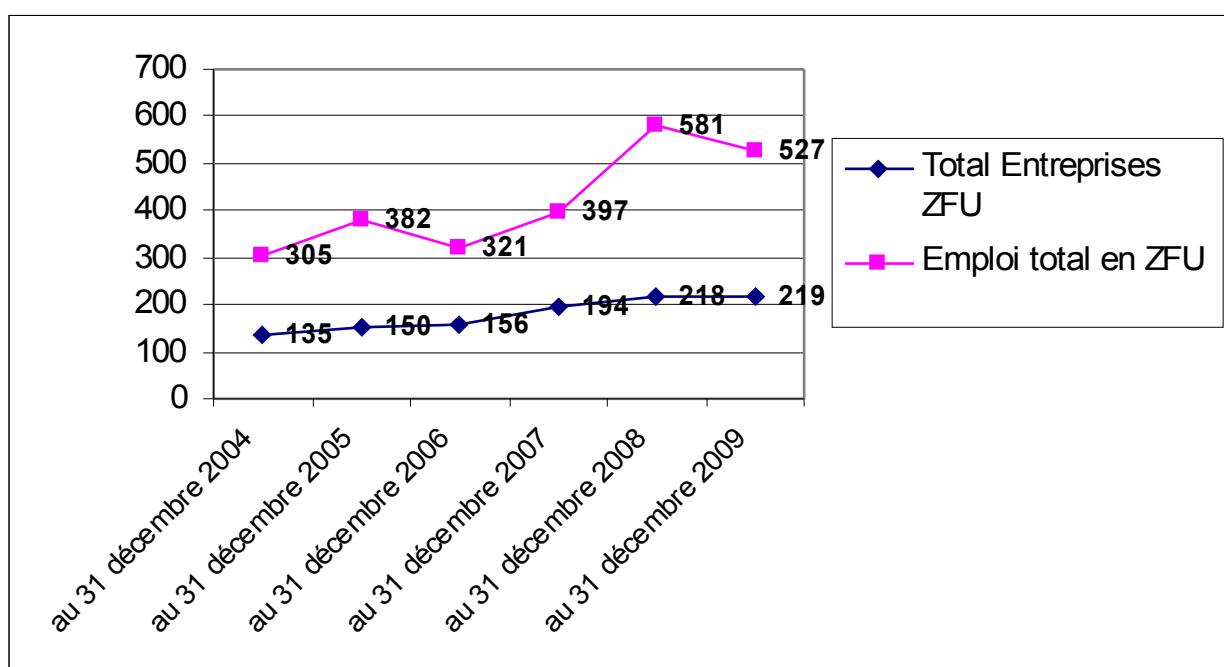
	au 31 décembre 2003	au 31 décembre 2004	au 31 décembre 2005	au 31 décembre 2006	au 31 décembre 2007	au 31 décembre 2008	au 31 décembre 2009
Entreprises Bihorel		23	27	27	34	42	51
Entreprises Rouen		112	123	129	160	176	168
Total Entreprises ZFU	126	135	150	156	194	218	219
		2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nouvelles implantations		31	37	41	65	68	50
Radiations		22	22	35	30	48	42
Nombre total d'emplois							
Rouen		184	207	206	257	352	318
Nombre total d'emplois							
Bihorel		121	175	115	140	229	209
Nombre total emplois ZFU		305	382	321	397	581	527

NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES (RCS) SUR LA ZFU

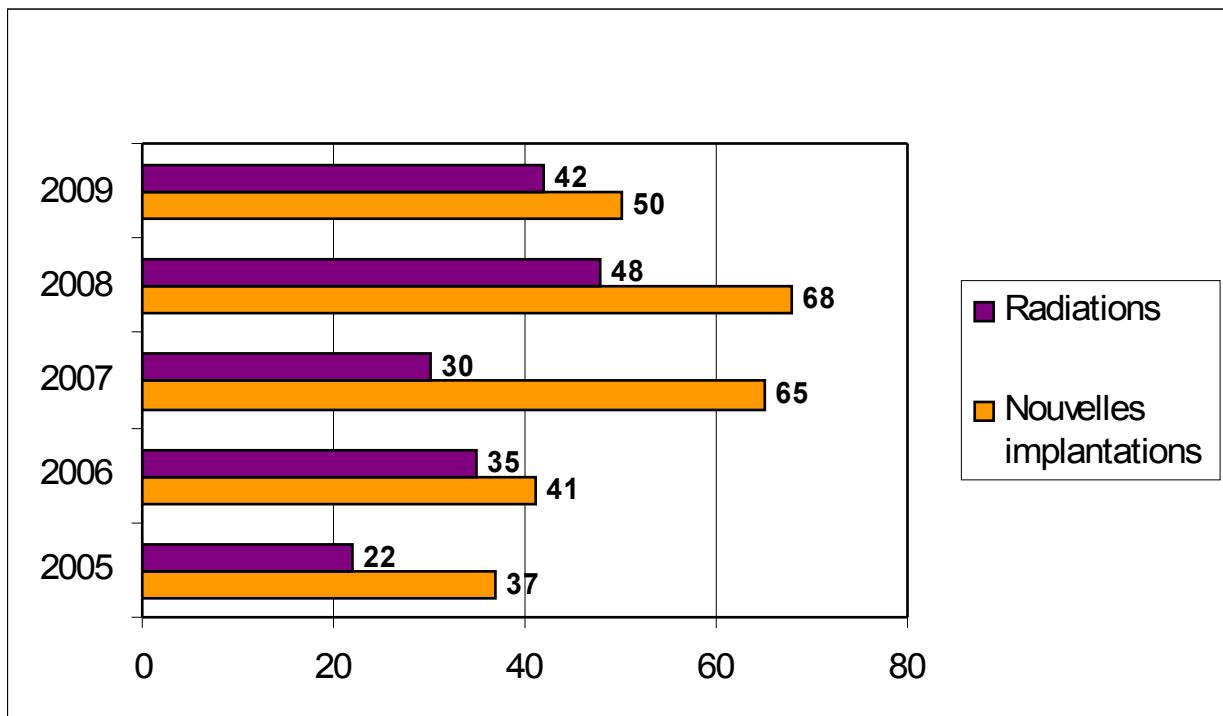




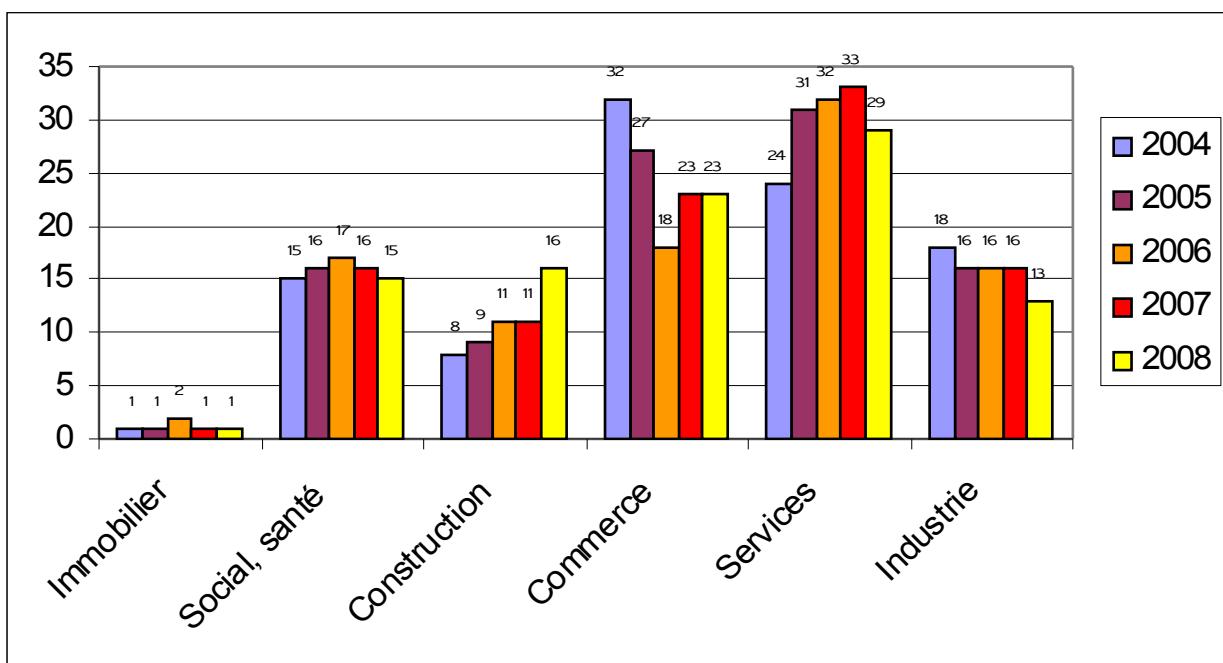
EVOLUTION ENTREPRISES ET EMPLOIS



NOUVELLES IMPLANTATIONS / RADIATIONS



REPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITE



Offre de locaux d'activités :

Centre commerciaux

La restructuration du Centre Commercial de la Grand Mare est achevée. La commercialisation se poursuit en lien avec l'Union Commerciale de la Grand Mare. A ce jour, ce centre propose les activités suivantes :

- 2 salons de Coiffures
- Boucherie - charcuterie
- Primeur
- Boulanger
- Presse – Tabac
- Superette (alimentation générale)
- Pharmacie
- La poste
- Service numérique

Un bistrot devrait ouvrir prochainement et proposera un service de restauration rapide et une offre de petite restauration le midi.

A proximité du centre commercial, un centre médico-social ainsi qu'un pôle médical sont également présents.

Sur le quartier du châtelet des projets sont à l'étude pour l'installation d'un dentiste. La Ville disposant de cases commerciales dans ce centre commercial, une réhabilitation de l'une d'entre elle (ancienne pharmacie) est envisagée pour permettre l'implantation de ce dentiste.

L'offre de locaux d'activités

Activités tertiaires :

La Ville de Rouen poursuit son offre de locaux d'activités. Depuis 2007, elle dispose d'un hôtel d'entreprises nommé l'ALPHA et qui est destiné aux activités tertiaires. Depuis son lancement la demande sur ces locaux montre un dynamisme qui conforte le choix de cette stratégie, mais également que la demande pour ce type de locaux est réelle et multiple. L'ALPHA propose des bureaux allant de 45 à 90 m². Depuis janvier 2012, une offre complémentaire a été développée pour répondre à la demande de locaux de taille inférieure. Ainsi, la Ville a décidé d'ouvrir l'ALPHA', (reconversion de l'ancien bureau de Poste de la Grand Mare en petits bureaux). Cet espace offre

7 bureaux allant de 10 à 15 m² permettant de répondre à la demande plus spécifique émanant de très Petites Entreprises (TPE) et plus particulièrement de permettre à des créateurs de disposer de bureaux au démarrage de leur activité.

En mai 2012, l'ALHPA affichait un taux d'occupation de 75%, tandis que l'ALPHA', lancé en janvier 2012 est occupé à 50 %.

ALPHA	
Surface Total	2284 m ²
Surface occupée	1680 m ²
Surface libre	604 m ²
Nombre d'entreprises	25
Nombre d'emplois	54

ALPHA'	
Surface Total	84 m ²
Surface occupée	42 m ²
Surface libre	40 m ²
Nombre d'entreprises	4
Nombre d'emplois	5

Les entreprises installées en ZFU ont souhaité montrer leur dynamisme et leur attachement à leurs quartiers d'implantation. Pour ce faire, ils ont créé une association des entrepreneurs de la ZFU : Rouen Ecoactive. Pour eux « la redynamisation des quartiers que permet l'implantation d'activités économiques passe par la cohabitation habitat/commerces/entreprises, concept d'urbanisme que les entrepreneurs des Hauts et les salariés qu'ils emploient connaissent et apprécient ». La Ville de Rouen a soutenu cette initiative en accompagnant cette association qui par ses actions valorise également l'image des quartiers sensibles, puisqu'elles permettent à des personnes (clients, collaborateurs, investisseurs) qui ne connaissent pas ces quartiers de s'y rendre régulièrement pour rencontrer les entreprises installées dans les locaux d'activités situés au cœur des habitations.

Activités artisanales :

Pour permettre au plus grand nombre de porteurs de projets artisans et donc à des entreprises issues des métiers de l'artisanat de développer leur activité en ZFU, la Ville de Rouen à lancé avec Rouen Seine Aménagement et l'EPFN, la construction d'un hôtel d'entreprises qui offrira des locaux mixtes ateliers / bureaux. Cette opération, qui pourra accueillir des entreprises dès septembre 2012, offrira des conditions d'activité optimales aux porteurs de projets, puisque que la programmation à pris également en compte les impératifs d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Le bâtiment sera construit sous la norme THPE, très hautes performance énergétique (les consommations conventionnelles d'énergie primaire doivent être inférieures d'au moins 20% par rapport à la consommation de référence RT 2005).

La pré-commercialisation de cet hôtel d'entreprises artisanales a débuté en mai 2012, avec pour objectif de mettre en œuvre des contrats de réservation pour les porteurs de projets qui ont un besoin prégnant de locaux. A ce jour l'état d'avancement de la commercialisation montre qu'un intérêt fort se manifeste pour cette offre :

POLE DELTA	
Surface Totale	1598 m ²
Surface occupée	livraison septembre 2012
Surface libre	1598 m ²
Nombre d'entreprises	7 candidatures au 1 mai 2012
Nombre d'emplois	Prévisions de créations: 30 emplois

Offre privée :

Parallèlement au développement de son offre publique, la Ville de Rouen encourage et accompagne également les initiatives privées en permettant à des investisseurs de lancer des projets au cœur de la ZFU. 3 bâtiments d'activités Avenue des quatre Cantons ont été construits par des entrepreneurs ayant des besoins bien spécifiques et qui recherchaient des terrains pour y réaliser leurs propres bâtiments et y planter leur activité.

Par ailleurs, l'immeuble « Le Rameau » qui appartient à un propriétaire privé, propose toujours une vingtaine de bureaux à la location qui sont pour la majeure partie occupée.

Création d'entreprises :

La Ville de Rouen s'est rapprochée des organismes d'accompagnement à la création d'entreprises pour créer un groupe de travail visant à valoriser l'offre de locaux d'activités en ZFU et à informer ces structures sur le contenu du dispositif ainsi que sur les conditions de mise en œuvre des exonérations. Ainsi, cette synergie pourrait permettre aux organismes d'intégrer l'offre en ZFU très en amont de la structuration des projets. Il nous semble que cette méthodologie pourrait favoriser les projets de création ex-nihilo et permettre aux entrepreneurs qui choisiraient de s'installer en ZFU de réinvestir l'économie réalisée par le biais des exonérations dans leur développement et dans la création d'emplois.

La Ville réfléchit également au développement d'une cellule d'amorçage pour les porteurs de projets issus des quartiers de la Ville qui souhaitent créer leur propre activité. Cette cellule pourrait être mise en œuvre en lien avec la Maison de l'Emploi et la Formation qui est le premier point d'entrée de ces publics en parcours d'insertion qui ne connaissent pas l'ensemble des dispositifs d'accompagnement. Ces dispositifs de droit commun sont ciblés sur des publics bien précis et s'adressent à des catégories de publics à diverses étapes de leurs projets. Notre initiative vise à accompagner ces personnes en amont de leur création en leur proposant des conseils qui vont de l'analyse de l'idée, en passant par l'étude de l'adéquation entre le profil du porteur de projet et le projet lui-même, au choix du statut juridique le plus adapté. A l'issue de cette phase, l'accompagnant pourra orienter le porteur de projet vers la structure adaptée et assurera le suivi en restant en relation avec le porteur de projet et les organismes concernés.

Suivi de la ZFU :

Depuis le 1er septembre 2011, la direction de la dynamique territoriale (DDT) de la Ville de ROUEN, dispose d'un chargé de mission qui suit l'évolution de la zone franche urbaine. Dans le cadre de ses missions en lien avec la ZFU, il est en charge de la promotion et du développement économique. Il accompagne les implantations et le développement des entreprises dans les principaux secteurs d'activités (tertiaire, logistique, industriel, commerciale) et réalise une prospection endogène et exogène. Il participe à l'élaboration d'outils de communication et réalise une veille juridique du dispositif pour accompagner au mieux les entreprises.

E- LES MISSIONS PORTEES PAR LE GIP GPV :

Le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville a vu ses missions évoluer depuis 2010, ceci du fait de la reprise par la Ville d'un certain nombre de missions qui étaient portées auparavant par ce GIP.

Le GIP GPV a eu pour rôle en 2011 de mettre en oeuvre, avec tous les services municipaux et les partenaires, la convention de Renouvellement Urbain signée avec l'ANRU.

Le directeur du GIP GPV a animé tout au long de l'année une équipe projet GPV réunissant l'ensemble des agents du GIP et les services de la Ville concernés par ce projet : direction des Temps de l'Enfant, direction de la solidarité et de la cohésion sociale, direction de la démocratie participative, direction de l'aménagement urbain, direction de la dynamique territoriale, direction du développement culturel, direction de la communication...

Il s'agissait ainsi de veiller à ce que le projet soit partagé par tous et que chacun y contribue de façon pertinente et cohérente.

La Ville de ROUEN avait, par délibération du 9 février 2007, autorisé la signature d'un marché avec la société ALGOE Consultants pour la réalisation d'une mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination urbaine (O.P.C.U.) pour la mise en œuvre du Grand Projet de Ville de ROUEN, pour un montant global de 334.200 € H.T

Le marché étant arrivé à échéance en mars 2011, il est apparu nécessaire d'assurer une période « relais », ce qui a été réalisé par l'avenant n°2, le montant global du marché a donc été porté à 385.525 € H.T.

La durée initiale de la tranche conditionnelle n°2 affermie a été prolongée de 4 mois soit jusqu'au 30 juin 2011.

La DAU et le GIP en ont assuré le suivi (ajustement du dispositif de coordination et de pilotage, proposition d'un nouvel outil de reporting simplifié, préparation de l'animation du dispositif à l'issue de la mission Algoé).

Par ailleurs, le GIP GPV a continué à assurer en direct plusieurs missions dont la gestion urbaine de proximité, axe à la charnière du volet urbain et du volet social du GPV.

La mise en œuvre de la gestion urbaine de proximité en 2011

Un salarié du GIP GPV est missionné sur la gestion urbaine de proximité.

Une évaluation a été commandée au CSTB, et a fait l'objet d'un rapport examiné en comité de pilotage le 24 juin 2011.

Les avancées de la démarche de GUP

- Renforcement de la légitimité des enjeux de terrain, de proximité et de quotidienneté
- Renforcement de la compréhension globale des institutions gestionnaires
- Amélioration de la gestion des chantiers
- Clarification et cartographie des responsabilités de gestion
- Dynamique de travail transversal
- Animation pragmatique
- Appui à la territorialisation

Identification de nouveaux enjeux

- Représenter le contenu de la GUP et le mode de gouvernance
- Actualiser régulièrement et de manière partagée les priorités de la GUP
- Améliorer l'opérationnalité des outils notamment d'évaluation

Dans l'attente des travaux aux Sapins, seuls les 4 autres quartiers sont concernés

Un Comité de pilotage restreint tenu le 19 décembre 2011 a proposé de réorganiser la GUP (méthode, contenu) et de fixer la composition des « groupes de proximité » en charge du suivi des actions et de l'évaluation en continu.

Le GIP GPV a aussi suivi l'application de la charte d'insertion:

Un bilan a été dressé en 2011 pour la période allant du 1er avril 2006 au 30 juin 2011:

Au regard du montant global des opérations, le mode de calcul de l'objectif est le suivant:

- 35% des coûts représentent une main d'œuvre BTP = 127 686 501 €, ce qui correspond à un nombre d'heures (30 €/h) = 4 256 217 heures
- 5% doivent être réservés à de l'insertion = 212 811 heures, soit en Équivalent Temps Plein (1600 heures /pers.) sur l'ensemble du programme = 133 ETP

Au 30 juin 2011, 127 874 heures ont été réalisées soit 60% par rapport aux heures prévues dans le Plan Local d'Application de la Charte nationale d'Insertion (PLACI) 2006-2013, qui a été validé par le conseil municipal du 1er octobre 2010 et dont la CREA est partie prenante.

En conclusion, il est apparu nécessaire de compléter les éléments par les actions liées à la Gestion Urbaine de Proximité, en particulier :

- . Les marchés confiés par la ville ou les bailleurs aux Régies de Quartier
- . Les Equipes de proximité
- . L'Atelier Chantier d'Insertion qui sera prochainement engagé

L'ANRU a insisté pour qu'un suivi de l'application de la Charte d'Insertion soit organisé régulièrement. Ainsi, le premier Comité Technique s'est tenu le 17 novembre 2011. Le suivant a été fixé au 15 mai 2012.

Enfin, le GIP GPV a travaillé tout au long de l'année 2011 à l'élaboration d'une convention de clôture:

Un avenant n°3 a été signé le 9 juillet 2011, et a également fixé l'échéance de la convention au 31 décembre 2012.

Il est prévu un « point d'étape » dit « de clôture », qui, sous l'autorité du délégué territorial (Sous Préfet ou DDTM) de l'Agence, en lien avec le porteur de projet (le Maire) procédera à un examen de l'état d'avancement de la convention (revue de projet).

Concomitamment, le porteur de projet doit élaborer un PLAN STRATEGIQUE LOCAL sur la vocation urbaine et la gestion de ce territoire au sein de la ville et de son agglomération.

Ce P.S.L est précisé dans l'annexe 1 de la circulaire du 21 juillet 2011 du ministère de la ville. Il s'agit bien de poursuivre l'intervention sur les territoires ANRU pour articuler les enjeux sociaux et urbains.

Le Plan Stratégique Local devrait pouvoir être arrêté début 2013 pour une signature de convention de quartier rénové pour fin 2013.

L'Etat d'avancement des chantiers GPV sur les différents quartiers était le suivant fin 2011:

Grammont :

Les chantiers de constructions neuves de Constructa, Habitat 76 et de la Foncière sont en cours, et les espaces publics s'achèvent

Les projets de Nacarat et de Brémond ont pris du retard.

Les immeubles « Jules Adeline » posent des problèmes de sécurité et de maintenance à court terme en attendant leur démolition.

Grand-Mare :

Lods : la démolition des plots 4-5-6 est engagée pour le projet de CFA ; la décision de démolition/reconstruction de 14 autres immeubles (IBS) et d'en réhabiliter 4 a été prise le 29 novembre.

Les réhabilitations des « Musiciens » et des « Verdi » sont achevées, ainsi que le centre commercial.

Le chantier du pôle DELTA a démarré dans le cadre de la ZFU prolongée.

Les constructions neuves (en accession) de Plaine Normande, Investir et Logiseine sont suspendues à une meilleure commercialisation.

Lombardie :

Les espaces publics près du Centre commercial sont achevés, ainsi que les réhabilitations et résidentialisation des immeubles Antarès, Capricorne, Cassiopée ; les premiers conteneurs enterrés font leur apparition

La démolition d'Andromède rencontre des difficultés de chantier

Les permis de construire de la Salle des fêtes et de la crèche Rose des Vents sont déposés.

Chatelet :

Les constructions neuves de Habitat 76, Nexity, Giraudoux, Huysmans et les réhabilitations de Niepce et Méliès changent la physionomie du quartier, la deuxième phase des espaces publics est en cours, la 3° devant démarrer en janvier 2012.

Sapins :

Le marché de la restructuration complète des espaces publics permettra les travaux dès le 1^{er} trimestre 2012, en même temps que les réhabilitations

Le programme Soprano/Icade est abandonné. Le transfert de Colette Yver est engagé.

Hors site :

La majorité des opérations de construction hors site (dans le cadre de la reconstitution du 1/1) est réalisée ou en chantier.

Les moyens et les coûts du GIP GPV :

Le GIP est passé 7 personnes en 2010 à 5 personnes en 2011, l'équipe-projet est elle de 17 personnes.

Les charges du GIP GPV en fonctionnement en 2011 se sont élevées à 1 406 932 €.

La participation de la Ville à la conduite de projet réalisée par le GIP GPV a été de 356 250€ en 2011.

F - LA COMMUNICATION DANS LE CADRE DU GRAND PROJET DE VILLE

Présente à toutes les étapes de la mise en œuvre du Grand Projet de Ville, la communication s'organise autour des grands thèmes suivants :

Communication générale en direction des habitants

Les personnes qui vivent et travaillent dans les quartiers du GPV sont régulièrement tenues informées des projets, des événements et de l'évolution des quartiers par l'intermédiaire des trois principaux médias suivants :

– Ma Ville

Édité à 10 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des 5 quartiers du GPV, Ma Ville est un magazine d'informations sur les projets et réalisations en matière de logement, aménagement urbain, commerces, services publics, espaces publics, culture, animations, développement social...

En 2011, quatre numéros sont parus avec des dossiers consacrés à la Zone Franche Urbaine, le développement culturel et les animations de l'été, l'éducation et le monde associatif du quartier Lombardie.

– Site internet

Création d'une rubrique Grand Projet de Ville au sein du site internet : www.rouen.fr/grand-projet-de-ville

Avec une présentation régulière des événements qui impactent l'activité des quartiers.

– Rouen Magazine

Édité à 70 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de Rouen, le magazine municipal bimensuel Rouen Magazine relaie régulièrement l'actualité des 5 quartiers.

En 2011 : une centaine d'articles ont été consacrés à cette actualité.

En complément, des informations ont été diffusées dans les différents documents de communication interne destinés à l'ensemble des agents de la Ville de Rouen (mensuel Tout Public, intranet Agora) et les documents stratégiques diffusés à l'externe (plaquette de la Ville de Rouen, Agenda 21...).

Communication autour des grands projets d'aménagement

Toute une batterie d'outils de communication a été mise en œuvre tout au long de l'année pour annoncer, expliquer, accompagner les grands travaux d'aménagement.

Citons :

- la réalisation de perspectives pour permettre aux habitants de mieux se représenter l'évolution de leurs quartiers
- des réunions publiques
- des articles dans Ma Ville, Rouen Magazine, sur le site Internet
- des infos presse
- des affiches et flyers pour informer les habitants des modifications de leur quartier
- des panneaux d'informations sur les commerces...

Communication autour des événements culturels, associatifs, de santé...

Différents outils de communication (dépliants, affiches, publicités, articles, infos presse...) ont été réalisés et diffusés tant dans les quartiers que dans le centre-ville de Rouen à l'occasion des grands temps forts que constituent les événements culturels Ecran Total et les Arts des Hauts.

Il s'est également agi de relayer, parfois en réalisant des affiches ou dépliants, les événements liés à la santé, aux loisirs, aux fêtes de quartier...

Campagne de communication sur la Zone Franche Urbaine (ZFU)

Une campagne de promotion des Hauts de Rouen a été déployée à l'automne 2011, soit à quelques mois du terme du dispositif de Zone Franche Urbaine.

Conçue par la Direction de la Communication et de l'Information de la Ville de Rouen et la Direction de la Dynamique Territoriale, en lien avec les conseillers de quartier et des entreprises déjà implantées sur la ZFU, cette campagne s'est centrée sur les atouts des Hauts de Rouen au premier rang desquels, l'accessibilité, l'environnement et l'importance des logements.

Elle s'est matérialisée par la diffusion de plaquettes de promotion des atouts des Hauts de Rouen et de cartes postales, une campagne d'affichage sur Rouen et son agglomération, une campagne de presse...

Avec cette campagne, il s'est agi de faire savoir au reste de l'agglomération rouennaise que les Hauts de Rouen ont trouvé un nouveau souffle.

Résultats : de nouvelles entreprises se sont implantées et les habitants ont pu témoigner de leur fierté d'habiter ces quartiers.

L'ensemble des actions, missions, projets présentés ci-dessus représentent les interventions les plus visibles en matière de développement social urbain menées par la Ville de Rouen en 2011.

Il faut toutefois rappeler que la Ville a développé de nombreuses autres missions qui contribuent quotidiennement au développement social urbain. Il est important de rappeler que les territoires ZUS de Rouen sont particulièrement bien dotés en services et équipements qui oeuvrent quotidiennement au bénéfice des habitants. Pourraient donc aussi être mentionnées les actions proposées par le service jeunesse de la Ville à travers la maison de quartier du Plateau, le centre Malraux, le centre Texier, le contrat partenaires jeunes...